

OFFICE DE LA RECHERCHE  
SCIENTIFIQUE OUTRE-MER  
20, rue Monsieur  
PARIS VII°

COTE DE CLASSEMENT N° 987

SCIENCES HUMAINES

MISSION D'ETUDE DU REGROUPEMENT DES VILLAGES

par

G. BALANDIER et J.C. PAUVERT,

MISSION D'ETUDE DU REGROUPEMENT DES VILLAGES

---

RAPPORT PRELIMINAIRE

oooooooo

MISSION D'ETUDE DU REGROUPEMENT DES VILLAGES  
(Territoire du Gabon : Régions de la N'Gounié,  
de la Nyanga et du Woleu-Ntem).

---

RAPPORT PRELIMINAIRE

---

S O M M A I R E

X

X X

	pages
Le projet de regroupement des villages gabonais. La mission d'Etude.	I à 6
Démographie et Données sanitaires :	
A - La Ngounié, Le District de Mouila.	7 à 29
B - La Nyanga, Le District de Tchibanga.	
C - Le Woleu-Ntem.	
conclusion.	
Données économiques.	30 à 46
Structure sociale et villages bapounou.	
- Le système de parenté	47 à 61
- Structure familiale du village	
- Evolution du village	
Structure sociale et villages fang :	62 à 81
- L'organisation sociale.	
- L'importance des faits économiques.	
- les conditions du peuplement.	
- Le village fang.	
Les problèmes posés par le projet de regroupement.	82 à 100
- Les conclusions pratiques;	
- l'opinion des villageois.	
- Les conditions d'un regroupement effectif.	
- l'établissement d'un programme méthodique.	

# Le PROJET DE REGROUPEMENT DES VILLAGES GABONNAIS

## LA MISSION D'ETUDE

x

x            x

### I - La naissance du projet.

Le 15 juillet 1947, M. J.H. AUBANE, Député du Gabon, transmettait au ministre de la France d'Outre-Mer un "Programme de Regroupement des Villages". Dans la lettre accompagnant le projet, il indiquait que celui-ci avait pour but de résoudre le "problème démographique" qui se pose au Gabon ("le chiffre de la population est en baisse constante et considérable").

L'idée de départ est la suivante : l'évolution des peuples gabonnais, l'amélioration de leur situation sanitaire, matérielle, morale, sont liées à la "réorganisation des villages" et au "regroupement non arbitraire de tous les hommes en des points donnés"; "tout le reste, enseignement, service médical, lois sur le travail, se rattache à cela et ne peut véritablement se créer qu'en fonction de cette première cellule du village". Ainsi, selon M. AUBANE, on s'attaquerait à cette dispersion du peuplement gabonnais (qui a toujours été une entrave à la mise en valeur économique, à l'action administrative, éducative et médicale). On créerait véritablement la "cellule" de base de toute organisation sociale : le village; on donnerait à celui-ci la possibilité d'être une unité vivante, ayant une réalité matérielle et politique.

Le projet prévoit :

- La réalisation de villages groupant "de 500 à 1.000 habitants selon les régions et les désirs des populations". Le choix de l'emplacement serait fait "par les habitants eux-mêmes" et contrôlé par un médecin et un ingénieur agronome. Le regroupement s'effectuerait

"par affinité de race, de famille, de travail, etc..."

- L'organisation du village en fonction d'un plan et d'un cadastre.
- L'équipement du village : cases en matériaux durables; école; infirmerie; salle commune; "matériel nécessaire au développement de son agriculture".
- L'organisation d'une véritable vie municipale : chef nommé par les habitants; fonctionnement de l'état civil; loisirs organisés à la salle commune, etc..

Ce plan vise à une réforme totale. Il transforme et le mode de peuplement, et la structure sociale traditionnelle - aussi, en conséquence, l'organisation administrative.

II - Suites données au projet.

Le Gouvernement du Gabon fit lancer, dans tout le territoire, une enquête confiée aux Chefs des Régions et aux Chefs des Districts. Celle-ci était appelée à fournir trois sortes de documents :

- Les observations et suggestions des Administrateurs chargés du commandement.
- Les opinions des principaux Chefs, spécialement consultés.
- Un jeu de deux cartes, dressé par District, figurant, d'une part l'état actuel du peuplement, d'autre part, l'état après regroupement des villages.

Ces documents ont été centralisés et étudiés à Libreville. Quelles observations ont-ils apportées ?

Ils ont souligné les avantages réels qui découleraient d'un regroupement effectif des villages :

- "Facilités de commandement et de contrôle".
- Possibilités de "dépistage des maladies" et de lutte rapide contre les endémies.

- "Possibilités d'un meilleur rendement des terres" et d'une "éducation du paysan noir".
- "Facilités plus grandes au point de vue enseignement de la jeunesse"

L'Administration avait, à plusieurs époques, souvent d'une manière vaine, tenté de concentrer la population autour des routes et des pistes importantes. Elle ne pouvait que trouver un écho de ses anciennes préoccupations dans le projet de M. AUBANE.

Cependant, à ce programme de bouleversement total, des réserves furent posées :

- d'ordre économique : les méthodes de culture extensive qui rendent difficile l'approvisionnement d'un centre de 500 à 1.000 habitants; pour certains peuples gabonnais (Ngoumié, Nyanga) l'existence de la propriété clanique ; "l'intrusion de groupes étrangers parmi d'autres groupes provoqueraient à coup sûr des conflits de jouissance qui pourraient faire échec au projet".
- d'ordre social : " l'évolution conduit à l'individualisme et, indirectement, à la scission des villages" (ainsi, dans la Ngoumié, cas des Echira, Bapoucou et Bavili); risques de dissensions entre clans étrangers et tribus, entre familles rassemblées sans discernement.
- d'ordre matériel : le manque de moyens financiers pour "construire" chaque village; le manque de personnel médical et enseignant pour doter chaque nouveau village.

A tout ceci, il faut ajouter : le souci de l'Administration de ne pas détruire brutalement les structures économique et administrative existantes; l'indifférence ou l'opposition d'une large partie de la population - les Fang, par contre, manifestèrent

leur accord ; le projet consistait de l'un d'eux, le mouvement de regroupement des villages tendait à se confondre avec le mouvement de regroupement clanique.

/2

L'Administration adopte une attitude prudente, elle envisagea deux possibilités :

a) "Création, par Région, d'un premier village qui servirait de centre d'études et permettrait de suivre les réactions de la population".

b) "Expérience pilote menée dans une Région ou un District", soit au Woleu-Ntem "en raison de son économie rurale riche", soit en pays Bapoundou (N'Gounié ou Nyanga) "où les populations ont tendance à se sédentariser, où le taux de natalité est assez fort, où il est possible de regrouper certains villages en gros centres".

M. AUBAME a réaffirmé sa position, dans un document daté de juin 1949. Il répond à certaines critiques : le regroupement des villages ne constitue pas un bouleversement des habitudes des indigènes, mais le retour "à un passé qui n'est pas si lointain"; "les villages composés de races hétérogènes sont évités, et le problème des minorités n'a pas à se poser"; "il existe encore au Gabon quelques grands villages, par exemple celui de N'Kokmbone, fondé depuis 1902, situé entre Lambariné et Ebel, où les habitants ne rencontrent aucune difficulté pour leurs cultures..." Il apporte certains aménagements à son programme : on peut descendre jusqu'à 300 habitants par village; on peut commencer par limiter le nombre de réalisations, mais il faut "atteindre tous les districts, toutes les tribus et tous les clans".

**III - La Mission d'étude du problème de regroupement des villages.**

Dès la fin de l'année 1949, le Gouvernement Général envisagea la création d'une mission chargée d'apporter une documentation d'ensemble sur ce problème. Cette mission comprenait :

MM. Georges BALANDIER, Chef de la Mission,

J. Claude PAUVERT, sociologue attaché au Cabinet du Haut-Commissaire,

Avec la collaboration de :

MM. le Docteur KONATE

Le Conducteur de Travaux NOZIERES,

pour la Ngounié et la Nyanga,

MM. L'Ingénieur agronome FAVRET

Le Docteur Le DAMANY,

/ P Pour le Woleu-N'tem, M. POUDIRoux, Chef du District d'Oyem, participa activement à certaines des enquêtes faites dans cette région.

La Mission d'étude opéra du 25 janvier au 31 mars 1950. Elle n'avait pas la possibilité matérielle d'agir dans la totalité du Territoire. Elle se limita à trois régions : Ngounié, Nyanga et Woleu-N'tem. Il faut remarquer : d'une part, qu'un sondage réalisé à ce niveau est significatif pour environ 195.000 individus (soit près de la moitié de la population du Gabon) et qu'il porte sur deux types de peuples : gens de la savane et gens de la forêt; d'autre part, que l'enquête, opérant sur des éléments privilégiés (meilleure situation démographique, meilleure situation économique) risque de donner des résultats plus optimistes que ceux fournis par une étude totale.

L'enquête a porté essentiellement sur les points suivants :



démographie et données sanitaires; données économiques; structure sociale et organisation du village; sondage d'opinion et consultation des notables et représentants.

## DEMOGRAPHIE

x

x

x

La principale raison de la nécessité d'un regroupement des villages est, selon le Député AUBANE, dans la situation démographique catastrophique de la population du Gabon. Il importait donc, en premier lieu, d'étudier cette situation.

### A - La Ngounié, Le District de Mouila.

La Région de la Ngounié, séparée de la Région de la Nyanga depuis 1949, comprend les quatre districts de Mouila, Mimongo, M'Bigou et Fougamou + <sup>FM3</sup> le nouveau P.C.A. de N'Dendé, s'étendant sur 43.071 Km<sup>2</sup>, et comptant en 1949 un total de 87.416 habitants.

C'est le district de Mouila qui a été plus particulièrement étudié du point de vue du problème du regroupement des villages.

La population de ce district, qui s'étend sur 7.800 Km<sup>2</sup>, est composée de quatre races principales :

	<u>Nombre total</u>	<u>% de la pop. totale</u>
- Bapoungous	12.514	51,7 %
- Bavoungous	4.196	16 %
- Bapindjis	1.416	5,6 %
- Nitsoghos	1.254	5,3 %
- autres races	7.433	21,7 %

13 L'évolution de ces quatre groupes importants de population fut la suivante de 1935 à 1949 :

Races	1935	1936	1939	1943	1944	1945	1947	1949
BAPOUNOU KOUILA	3.073	3.052	3.211	3.181	3.657	3.690	3.786	3.762
" N'DENIE	7.181	7.203			8.787		8.452	8.952
BAVOUIGOU	3.658	3.677	3.781	3.950	3.968	3.990	4.003	4.196
BAPINDJI	1.249	1.230	1.335	1.256	1.250	1.255	1.366	1.416
MISOGHO	1.150	1.127	1.234	1.334	1.163	1.360	1.151	1.234
<b>TOTAL</b> District de Kouila (sans N'Dendé)	<b>9.130</b>	<b>9.086</b>	<b>9.561</b>	<b>9.721</b>	<b>10.035</b>	<b>10.295</b>	<b>10.316</b>	<b>10.623</b>

Comme le montre ce tableau, ces populations, en fait, sont loin de diminuer. Nous étudierons maintenant en détail la démographie du groupe Bapounou, le plus important de toute la Région de Kouila.

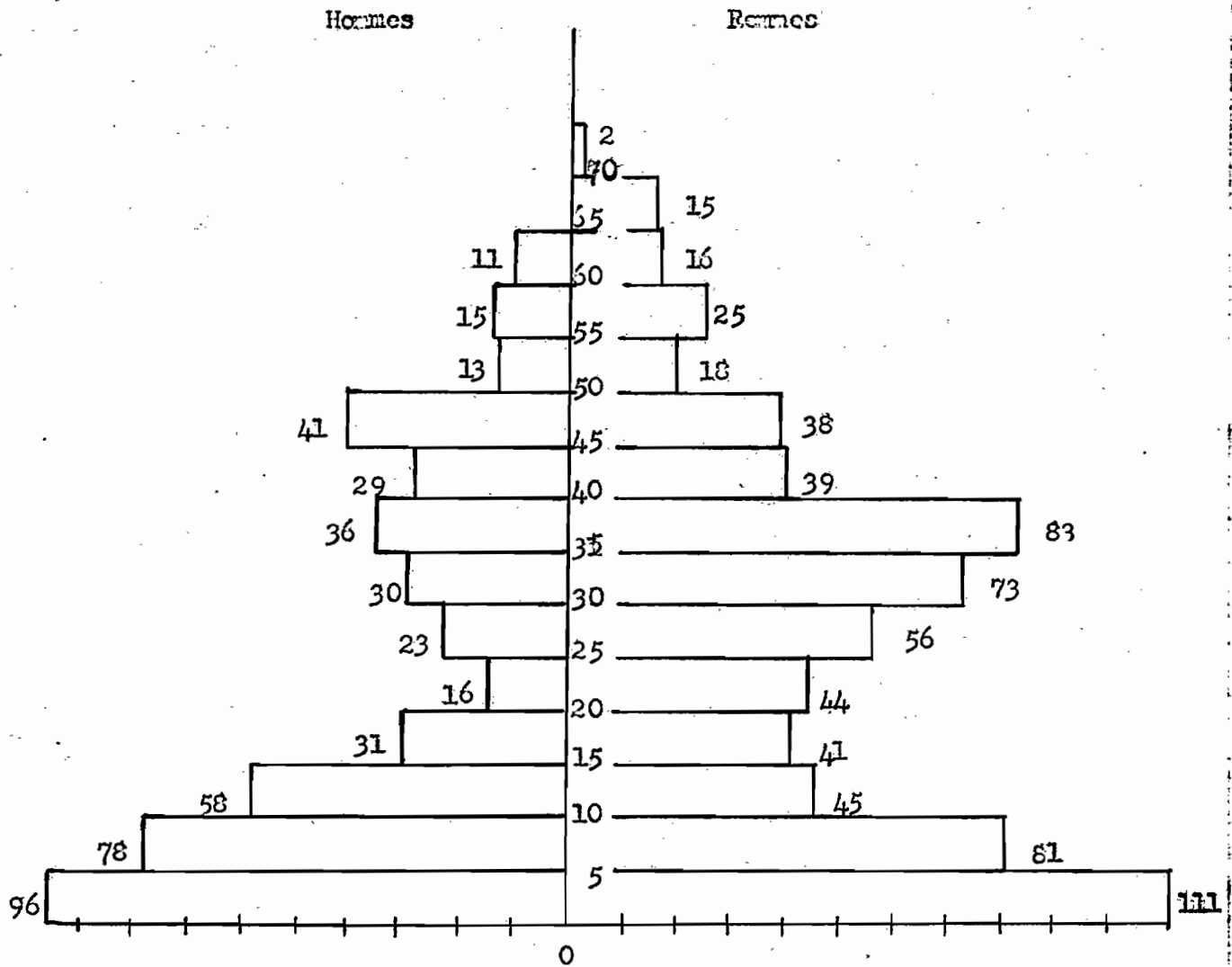
Les Bapounou sont généralement classés du point de vue ethnique dans le groupe des Eshiras, et sont de culture Bantoue nord-occidentale. Ils se sont fixés dans la vaste savane qui s'étend à l'Ouest de la N'gounié, entre Kouila et la chute Lobo, au pied du massif du Chaillu.

1°) structure de la population Bapounou.

La répartition suivant l'âge a été étudiée sur les habitants de 13 villages du district de Kouila.

La pyramide établie présente une base d'enfants de 0 à 15 ans sein, mais diminuant beaucoup trop rapidement.

Pop. BAPOUNOU  
 District de Mouila  
 13 villages.  
 1236 hab. recensés  
 1174 vérifiés.



Cette diminution s'explique comme nous le verrons par une forte mortalité infantile.

La caractéristique de la pyramide Sapouou, comme d'ailleurs des autres populations de la Ngounié, est une très forte entaille qui affecte les hommes de 15 à 45 ans; les hommes de cet âge manquent, de toute évidence, on observe le même trou, mais moins accusé, chez les femmes du même âge, qui sont par ailleurs beaucoup plus nombreuses que les hommes. Les raisons de cette particularité de la population Sapouou sont dans les recrutements importants qui sont depuis longtemps faits dans cette région et à l'émigration vers les villes de la côte et les chantiers. En effet, le nombre des garçons est supérieur à celui des filles jusqu'à 15 ans, et la mortalité infantile plus élevée chez les premiers compense seulement cette supériorité.

Cette explication par le recrutement et l'émigration n'impose lorsque l'on recherche ce que sont devenus les hommes manquant, en comparant la structure de la population de la Ngounié et celle des populations urbaines : en 1933 déjà à Fort-Gentil, on comptait par exemple 29 Sapouou hommes pour 20 femmes. A Libreville en 1949 le déséquilibre est encore plus net : 191 hommes contre 77 femmes.

De plus l'on ne retrouve pas dans la génération suivante (classe d'âge de 0 à 5 ans), le rétrécissement qui devrait correspondre à cette déshérence si elle était motivée par une diminution effective de la population entre les années 1920 et 1930. Et enfin cette déshérence est beaucoup moins accentuée chez les femmes.

Les hommes émigrés revenant souvent dans leur village à la

fin de leur vie, l'allure de la pyramide est plus normale vers le sommet. Le nombre des vieillards est faible en raison de la forte mortalité.

Les données concernant la composition de la population par âge et sexe présentent l'impression d'ensemble donnée par la pyramide.

Répartition par âge et sexes.

13 villages Bapounou de Mouila :

	H.	F.	T.	%	% normal
Enfants en dessous de 5 ans	96	111	207	18,1 %	10,1 %
" de 5 à 15 ans	136	126	262	23,1 %	35,3 %
Adultes de 15 à 45 ans	175	336	511	42,3 %	39,6 %
" de plus de 45 ans	80	114	194	16,5 %	15 %
	487	687	1.174	100 %	

Comme la pyramide le laisse prévoir, ces chiffres montrent :

a) chez les vieillards, un excédent de femmes. Sauf de rares exceptions la mortalité est d'ailleurs partout plus forte chez les hommes.

b) Chez les adultes, un excédent de femmes encore plus considérable : il y a chez les Bapounou 191 femmes pour 100 hommes.

c) Au contraire chez les enfants de 5 à 15 ans, les garçons sont plus nombreux que les filles (c'est d'ailleurs un phénomène courant). (Il convient de tenir compte de l'erreur d'appréciation plus grande faite dans l'estimation de l'âge des garçons

12.  
qui sont moins développés physiquement que les filles). La proportion d'enfants chez les Bapounou est bonne : 41,2 %, chiffre qui est comparable à celui de populations très saines. Cependant si le pourcentage d'enfants de 0 à 5 ans est très satisfaisant, celui des enfants de 5 à 15 ans est très inférieur au pourcentage normal. Il semble qu'il y ait progrès de la natalité.

Tous ces chiffres concernant les Bapounou de Kouille. Mais ils sont comparables aux données concernant les Bapounou de N'Bandé (41,1 % d'enfants, 47,1 % d'adultes, 11,8 % de vieillards).

Quant à la nuptialité, sa caractéristique est le nombre élevé de célibataires hommes, du fait du prix élevé qu'atteignent maintenant les dots (jusqu'à 10 ou 15.000 francs dans le N'Gounié). D'après LE TESTU la proportion de mariages varierait de 61 à 58 % et celle de célibataires de 31 à 29 %.

#### Evolution des Bapounou. Natalité et mortalité.

A cet égard les chiffres fournis dans le rapport du médecin Général LE TESTU en 1958 conservent leur valeur, et sont confirmés par les rapports sanitaires des docteurs mobiles de prophylaxie et d'hygiène.

La natalité pourrait être chez les Bapounou satisfaisante. Le taux de fécondité est de 3,17 (moyenne au Gabon : 2,32), le taux de capacité génitale de 3,62. La mortalité infantile malheureusement est de 57,14 % par rapport à la mortalité globale, et de 2,74 par rapport à la population infantile. L'indice de mortalité de 0 à 1 en est de 12,5. 47,7 % seulement des enfants nés atteignent 15 ans. Il est certain que cette mortalité infantile importante est l'une des principales raisons de peu d'accroissement de la population Bapounou; accroissement qui est

cependant, comme on l'a vu, réel, et qui fait de cette race la plus saine de la région. Il convient cependant de noter un léger vieillissement : la proportion des femmes de plus de 45 ans est passée de 8,1 % (1947) à 20,4 % (1949).

Ce vieillissement n'est cependant pas très net chez les Bapounou de Kouilla : le pourcentage des femmes en âge d'être enceintes est passé de 23 % à 24,1 %.

### 2°) Structure du peuplement Bapounou.

L'état démographique de la population bapounou ne suffit pas à définir la situation de cette population par rapport à son milieu. Il convient d'envisager aussi les modes d'insertion de ce groupe ethnique dans son milieu, et tout d'abord sa distribution.

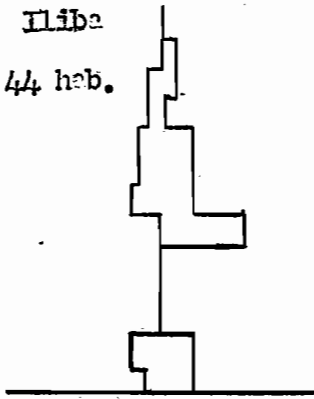
Des faits intéressants à cet égard sont fournis par la comparaison de la composition des différents villages étudiés. Le tableau (III) résume les observations faites sur 12 villages Bapounou de la région de Kouilla, les mêmes que ceux qui ont fourni les données de la pyramide d'âge générale présentée ci-dessus.

Dans ces petits villages (34 à 70 habitants), on constate l'absence totale d'hommes adultes ou jeunes (de 15 à 25 ou 30 ans), et de femmes du même âge. Il ne reste dans ces villages que des groupes (ou même un seul) de ménages âgés et de leurs enfants encore jeunes. Ces pyramides de petits villages sont caractéristiques de l'état de décomposition dans lequel ces groupes humains se trouvent. Il est évident que ces villages sont appelés à disparaître à la mort des vieillards, les enfants les quittant à ce moment pour aller vivre chez d'autres parents

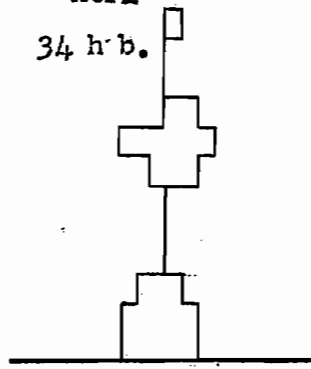


Tableau III

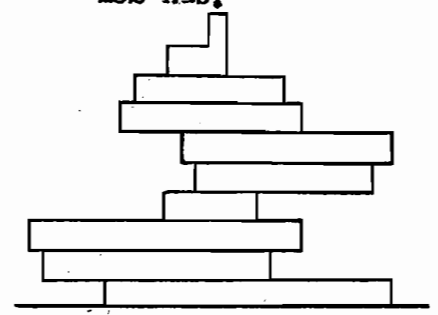
Iliba  
44 hab.



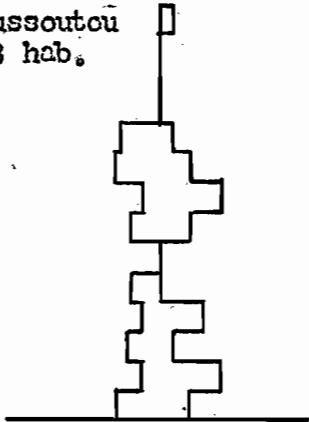
Keri  
34 hab.



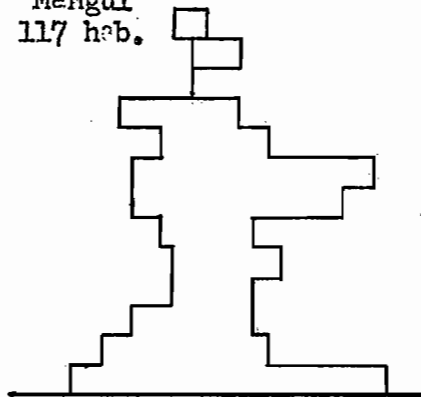
Ksougou  
162 hab.



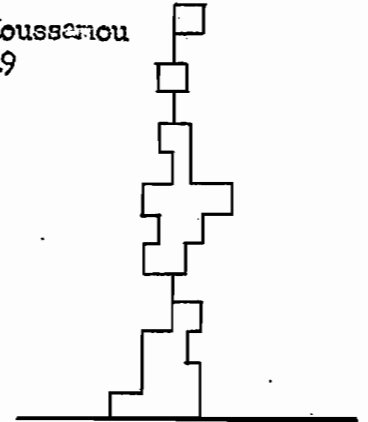
Oussoutou  
43 hab.



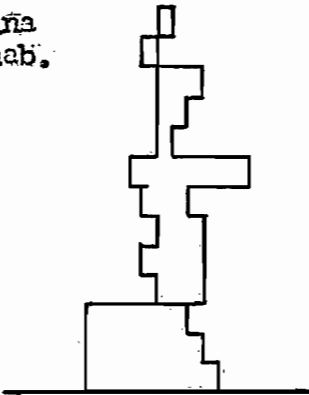
Mangui  
117 hab.



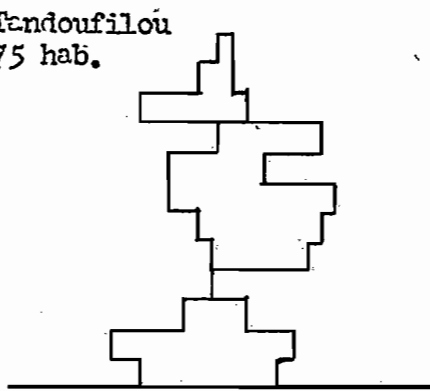
Moussariou  
49



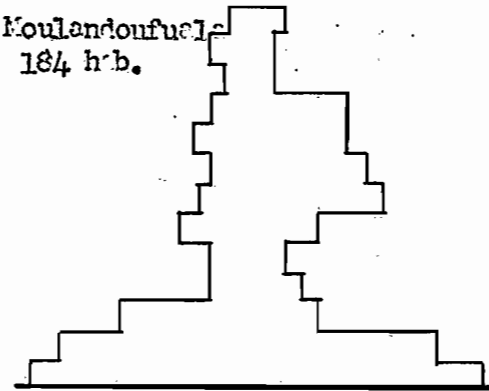
Dimina  
66 hab.



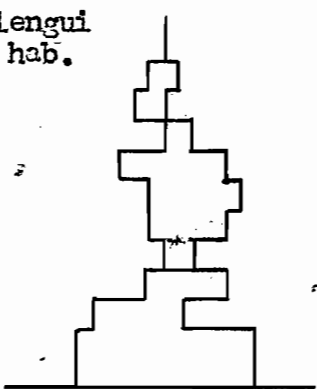
Tandoufilou  
75 hab.



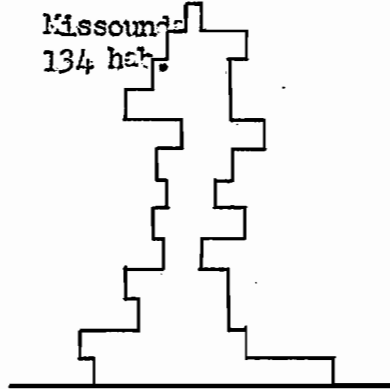
Kouladoufoula  
184 hab.



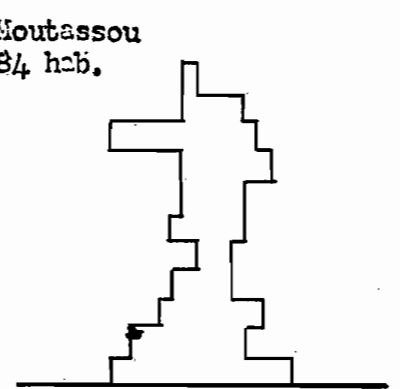
Bilengui  
77 hab.



Missoula  
134 hab.



Moutassou  
84 hab.



12 villages du district de Nouila

(ceci concerne l'organisation familiale étudiée plus loin) ou pour gagner les centres urbains s'ils sont assez âgés.

Dans les grands villages, les quelques hommes jeunes sont en nombre nettement insuffisants (8 ou 10 dans des villages de 170 ou 180 habitants).

H Comprend

Il est possible de constater en ~~regardant~~ l'ensemble des chiffres de recensements que le nombre des habitants des grands villages se maintient stationnaire, ou augmente même, alors que celui des petits villages diminue sans cesse. Ce dernier diminue même beaucoup plus que ne le laisse penser les derniers recensements, car depuis ceux-ci, un village comme Kéri, par exemple, qui comptait théoriquement 34 habitants, n'en comptait plus effectivement, lors du passage de la main on/que 17.

/en Janvier 1950

Ces villages sont tombés au dessous du "minimum vital"; car il y a effectivement un minimum vital pour un groupe comme il y en a un pour un individu. Si une certaine proportion d'hommes et de femmes d'âge divers ne se retrouve plus, le groupe meurt, pour des raisons qui tiennent autant de la biologie que de l'organisation sociale coutumière.

H dans

La structure démographique des villages semble donc dépendre de leur importance numérique; on peut constater par exemple que la proportion d'enfants de 0 à 15 ans est en général plus grande que les grands villages (35 % dans les villages les plus petits, 42 % dans les plus grands).

Le "scéma de peuplement" bapounou.

L'ensemble du district de Kouliko compte 279 villages pour 24.642 habitants (y compris N'Dondé) sur un territoire de 7.800 Km<sup>2</sup>, soit une densité de 3,1. Les 3.752 bapounou du district sont répartis en 34 villages, soit une moyenne de 110 habitants par village, ce qui n'est pas un chiffre très bas (même en France, près du quart du nombre total des communes compte moins de 200 habitants). Ces villages sont distribués le long des pistes qui délimitent les différentes terres claniques; disposition qui s'explique à la fois par l'attrait des routes et des pistes et par les nécessités de culture (recherche des terres les plus fertiles dans la savane pauvre et des galeries forestières).

Ce mode de peuplement n'est d'ailleurs pas propre aux Bapounou, il est celui de toute la région de la N'Gounié, aussi bien dans les cantons Bapounou que Nitsogho ou Bapindjia. Pour l'ensemble de cette Région, la moyenne des habitants par villages est de 88. Le chiffre le plus bas se trouve chez les Nitsoghos: 61 habitants par village. La population Bapounou est donc, et de loin, la moins dispersée; quelques villages Bapounou sont importants : 257, 200, 182 habitants.

Les raisons socio-psychologiques qui s'ajoutent aux raisons économiques pour expliquer le caractère dispersé de ce schéma de peuplement seront analysées plus loin.

Conclusion.

En résumé, la situation démographique des principales races de la Région de la N'Gounié apparaît meilleure qu'on ne l'a souvent dit. La population Bapounou, qui a augmenté de 609 unités de 1935 à 1948, semble la plus saine, et ses caractères démographiques permettent de penser qu'elle serait la

17-

plus apte à se prêter à une expérience économique-sociale tentée selon les modalités envisagées plus loin. La formule des "centres d'attraction" conviendrait à la structure du peuplement bapounou.

#### B - La Nyanga, District de Tchibanga.

La Région de Tchibanga, séparée de la Ngounié depuis 1949, compte actuellement 35.100 habitants, la plupart de race bapounou.

Le district de Tchibanga, en compte à lui seul 27.574, dont 10.623 dans le 5<sup>e</sup> canton où se trouve la palmeraie de Koubi visitée par la mission. Ce canton est peuplé en grande majorité par des Bapounou (8.691) et des Mitsoghos (1.932).

Au premier abord, la démographie des Bapounou de Tchibanga est plus mauvaise que celle des Bapounou de Kouila. La pyramide d'âge faite sur 899 habitants de la terre de Koubi a un profil beaucoup moins satisfaisant, en particulier en ce qui concerne la base d'enfants de 0 à 10 ans.

On retrouve par ailleurs dans cette pyramide les caractéristiques de la pyramide des Bapounou de Kouila, et surtout le trou chez les hommes adultes de 20 à 35 ans, trou qui s'explique ici aussi par le recrutement abusif. Par ailleurs la base des enfants de 0 à 10 ans est faible, et est nettement inférieure à la classe d'âge 1935-40.

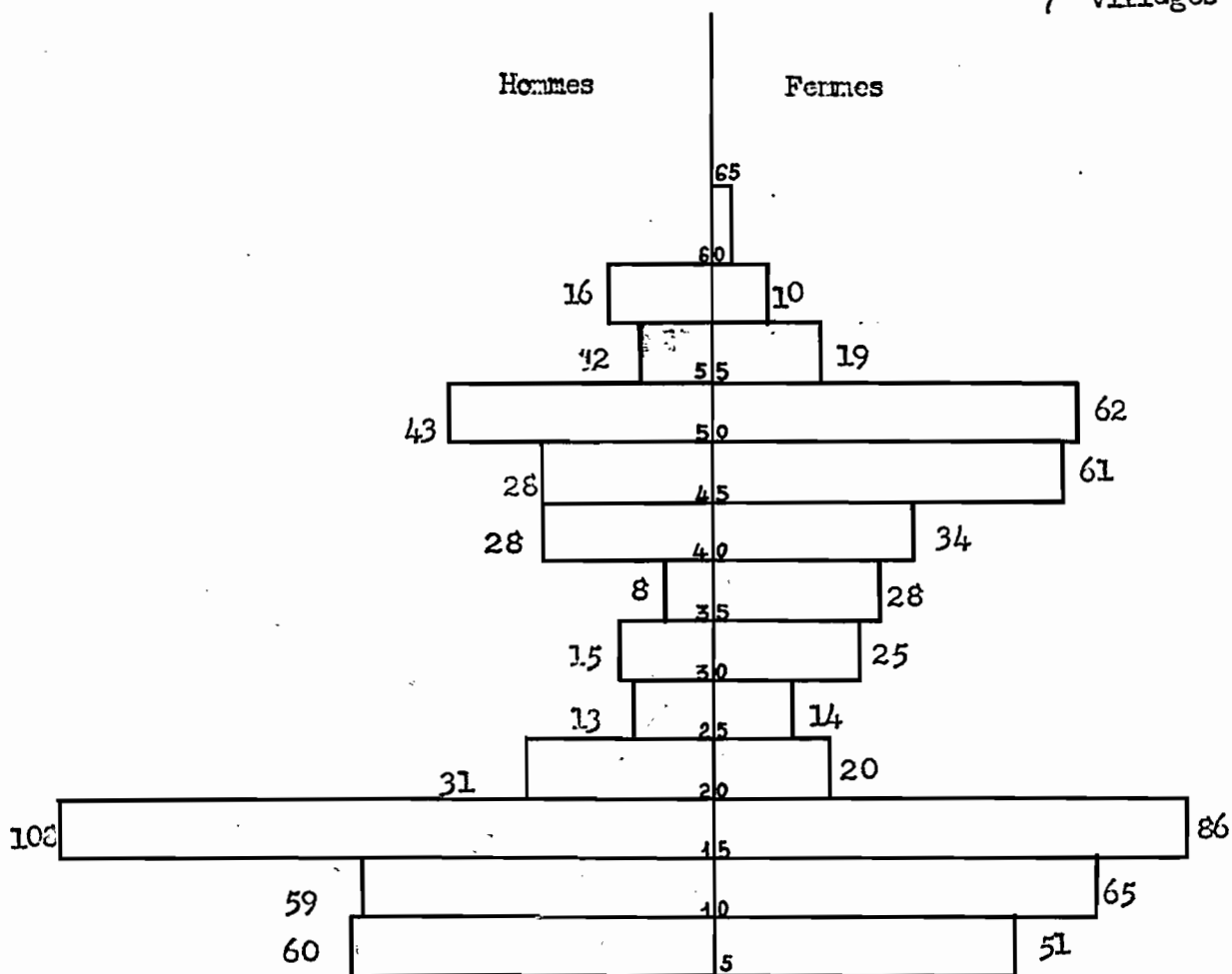
La répartition par sexes et âges des habitants de 7 villages Bapounou de Koubi est la suivante :

Pop. BANGOU

District de Tchibanga

899 habitants

7 villages



	hommes	femmes	total	%
Enfants en dessous de 5 ans	60	51	111	17,3 %
Enfants de 5 à 15 ans	167	151	318	34,6 %
Adultes de 15 à 45 ans	123	103	226	33,0 %
Adultes de plus de 45 ans	71	93	164	18,3 %
	421	478	899	

L'excédent de femmes chez les vieillards est normal. La disproportion femmes/hommes est beaucoup moins forte que chez les Rapoungus de L'ouillo. On retrouve par ailleurs à Kobi aussi un excédent de garçons sur les filles. Dans l'ensemble l'équilibre des hommes et des femmes est bien meilleur.

Quant au pourcentage d'individus de chaque groupe d'âge, il est également beaucoup plus près des chiffres normaux que dans la région de L'ouillo. On trouve en total 47,9 % d'enfants en dessous de 15 ans, c'est-à-dire sensiblement plus qu'à Hovilla, et suffisamment pour assurer le remplacement des classes d'âge de la génération du dessous. Mais les enfants en dessous de 5 ans sont peu nombreux, les naissances ne s'étendent pas (il est à noter que d'après les chefs de district, un grand nombre d'enfants en bas-âge ne sont pas déclarés, l'enfant n'existant vraiment, dans les conceptions indigènes, que lorsqu'il atteint un certain âge). Les femmes jeunes, qui seraient les mères d'enfants de cet âge, manquent par ailleurs beaucoup plus de chez les Rapoungus de Kobi.

La situation démographique de cette population n'est donc

Mais seulement

qu'en apparence plus saine. En réalité, le groupe Epopouou de Kouibi serait un groupe d'avenir, si son état sanitaire était meilleur. En résumé :

a) La trypanosomiase fait beaucoup plus de ravages dans le district de Kouibi.

Alors qu'à Kouila, en 1947, sur 10,278 habitants visités, le total des trypanosomiasos était de 56, à Tchibanga, sur 9.182 consultations 552 cas ont été décollés, soit près de dix fois plus

b) les maladies vénériennes également sont très répandues. Le SCHK a déploré 83 cas sur 1,031 individus, soit 8,05 %

Or, en regard de cette mauvaise situation, le rendement des services sanitaires dans le district de Tchibanga est bien inférieur à celui du district de Kouila : en 1947 (4.990 consultations à Tchibanga, 29.410 à Kouila). La protection maternelle et infantile est également difficilement comparable.

	Tchibanga	Kouila
Consultations prénatales	9	450
Consultations postnatales	16	1.085
Accouchements	5	87
Consultations enfants 0-5ans	721	9.996

En résumé, la démographie des Epopouou de Kouibi est moins bonne que celles des Epopouou de Kouila, mais il est permis de penser que l'amélioration de l'état sanitaire dans le district de Tchibanga influencerait favorablement sur l'avenir de ce groupe, qui est sain du strict point de vue démographique.

**C - Le Foleu-Ntem**

La région du Foleu-Ntem qui s'étend sur 38.700 Km2 compte 71.300 habitants, tous de race Fang; la densité de population 1,8, est assez faible.

Compte tenu des variations territoriales, la population de cette Région ne semble pas diminuer. Elle comptait :

- en 1930 : 71.234 habitants
- en 1938 : 71.083 "
- en 1947 : 70.513 "
- en 1949 : 71.300 "

D'une façon générale d'ailleurs les études démographiques faites de la race fang s'accordent presque toutes à reconnaître que, tout au moins en ce qui concerne les Fang du Foleu-Ntem, c'est une race manifestant une certaine vitalité.

On remarque d'ailleurs de grandes différences locales; Le Médecin Général Le DENTU avait déjà conclu en 1938 "qu'on ne peut se prononcer sur l'évolution de la race fang. Nettement déficitaire dans les régions évoluées de l'Ogooué-Maritime et du Djouah elle compense au contraire largement ses pertes dans le Foleu-Ntem et surtout dans la Sangha". Ces différences locales existent même dans la seule Région du Foleu-Ntem; alors que la population du seul district d'Oyem augmentait nettement, passant de 25.768 en 1935 à 25.996 en 1936, à 28.895 en 1937 et à 30.029 en 1949, celle de Mitzig descendait de 12.766 en 1935 à 11.636 en 1944 et 10.600 en 1949; de même celle de Bitam-Minvoul, de 29.896 en 1937, n'était plus que de 29.464 en 1943 et de 27.695 en 1947.



- Structure de la population fang du Kolu-H'Ter (District d'Oyca)

La pyramide d'âge faite sur 1.570 fang de 13 villages du district d'Oyca a une allure nettement différente de celle des pyramides Bayounou. Son aspect tassé est particulièrement caractéristique.

1°) La base d'enfants de 0 à 15 ans est irrégulière. Si la classe d'âge de 10 à 15 ans est satisfaisante, celle des enfants nés de 1940 à 1945 est nettement insuffisante; on observe un léger redressement au niveau des enfants de 0 à 5 ans, dû peut-être à une légère élévation du niveau de vie (boom du cacao).

2°) Le profil des classes d'âge de 15 à 50 ans est bien plus normal que chez les Bayounou; seul se remarque un trou chez les hommes nés entre 1905 et 1910. Chez les femmes le profil est beaucoup moins satisfaisant, on remarque un vieillissement bien plus accentué, et des trous. Cette structure assez anormale de la population féminine adulte n'est peut-être pas sans rapport avec le problème -essentiel chez les fang - des rapports entre sexes, rapports qui sont étudiés plus loin.

D'une façon générale, les classes d'âge d'adultes sont beaucoup moins éprouvées par le recrutement et les migrations que dans d'autres régions du Gabon.

Répartition par âges et sexes.

Les deux caractéristiques essentielles déjà notées chez les bayounou se retrouvent chez les fang : la prédominance des garçons sur les filles et des femmes sur les hommes (en 1949 pour le Kolu-H'Ter, 12.600 garçons de moins de 15 ans pour 9.800 filles, et 20.600 hommes pour 28.300 femmes). Ce

Pop. FAIG

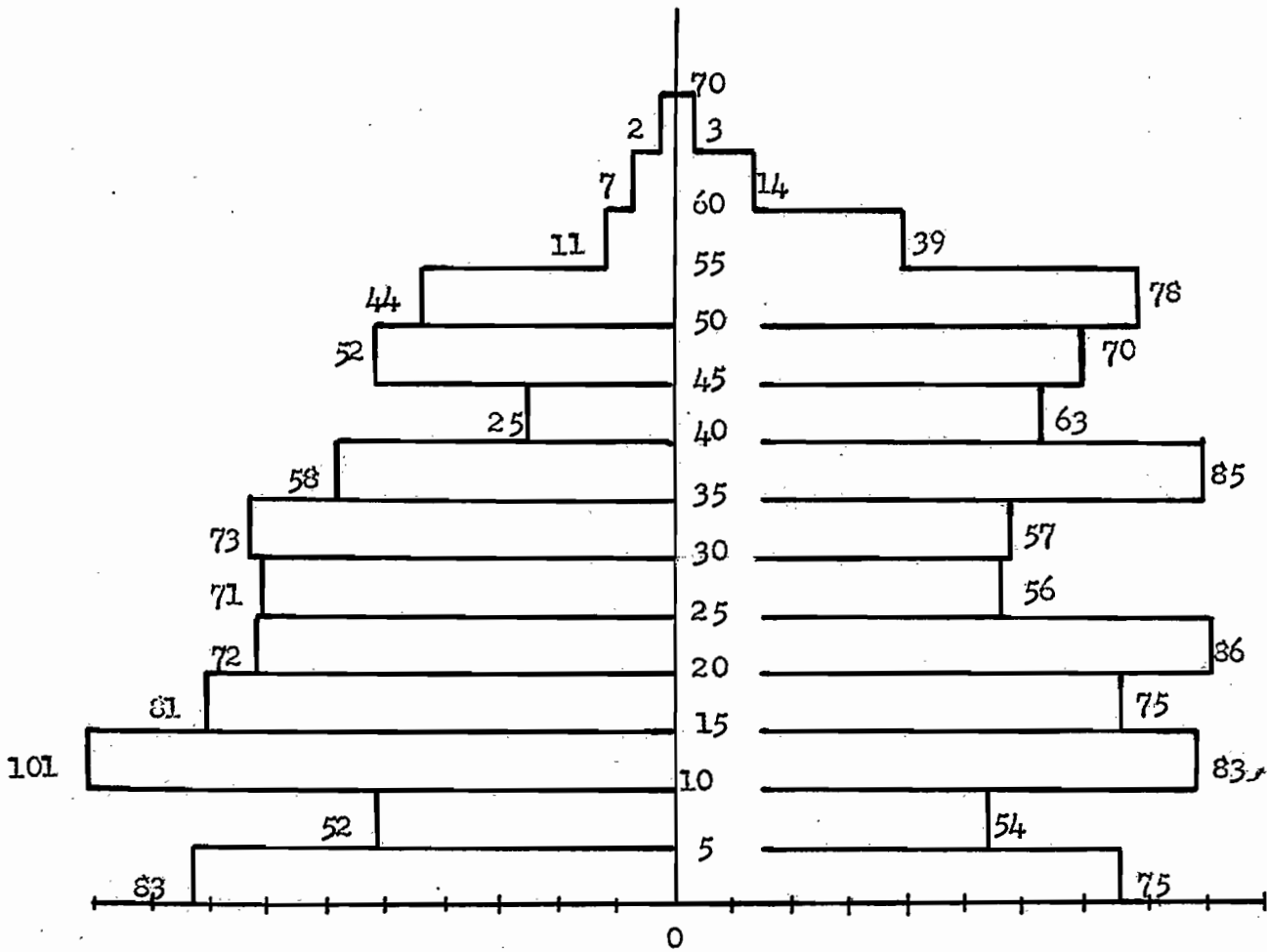
District d'Oyen

1570 hab.

11 villages

Hommes

Femmes



déséquilibre des sexes chez les adultes ne paraît pas devoir correspondre - du moins directement - aux variations locales de l'évolution de la population. Dans le district d'Oyem, qui voit sa population augmenter plutôt, on compte 130 femmes pour 100 hommes; dans celui de Bitam, où elle diminue nettement, la proportion de femmes est plus forte : 114 %, mais dans celui de Médounou, où elle diminue également, elle l'est moins : 118 % .

Une caractéristique importante de la composition de la population fang semble être le déséquilibre des mêmes classes d'âges chez les deux sexes. En effet, dans le district d'Oyem par exemple, on compte :

de 15 à 35 ans : 297 hommes pour 273 femmes

de 35 à 50 ans : 135 hommes pour 212 femmes

C'est ainsi environ au niveau de la classe d'âge de 35 ans que la proportion hommes/femmes se renverse. Ce fait est lui, très certainement en rapport avec certaines caractéristiques de l'organisation sociale fang, et également de l'évolution de cette population; il montre que les hommes jeunes manquent de femmes de leur âge, et que d'autre part la population féminine est dans une situation démographique beaucoup moins bonne que les hommes, ce que l'allure de la pyramide avait déjà permis de constater.

Les taux d'enfants de 0 à 15 ans sont très variables suivant les districts:

District d'Oyem : 35,3 %

District de Bitam : 29,3 %

D. de Médounou : 32,2 %

D. de Nitzié : 25,3 %

Le taux le plus élevé se retrouvant naturellement dans le district d'Oyem qui voit sa population augmenter. Le taux moyen pour l'ensemble du Wolou-N'Tem est ainsi de 31,3 %, chiffre qui est assez bas, la population enfantine en Oubangui est de 40 %, et du Moyen-Congo de 34,5 %.

Evolution de la population fang.

Le taux de nuptialité (1,63), de fécondité (5,20), de stérilité (7 %), de capacité génitale (4,1 %) de mortinatalité (11,7) de mortalité infantile (47,3 % de 0 à 15 ans), avaient été calculés par le Médecin Général Le DERTU en 1938, Indice de mortalité de 0 à 1 an (15 %) taux de mortalité enfantine pour 100 décès (33,9 %); la balance démographique donnait alors un taux de remplacement d'environ pour l'ensemble de la race fang. Au Wolou-N'Tem seul, l'avenir démographique est moins sombre. Les indices de mortalité de 0 à 1 an et de mortalité enfantine annuelle sont :

District d'Oyem	1 10 %	26 % des décès,
- Bitan	1 7,1 %	27 %
- Hédonou	1 7,3 %	13 %
- Bitzie	1 6,7 %	18 %

chiffres qui sont meilleurs que la moyenne donnée par le Médecin Général Le DERTU. Mais la mortalité infantile, toujours d'après Le Rapport Le DERTU, est de 49 % chez les Fang.

D'une façon générale, il semble que le vieillissement de la population féminine et la mortalité infantile soient les deux principales causes de l'état stationnaire ou seulement légèrement croissant de la population fang du Wolou-N'Tem.

Migrations.

Les migrations ne semblent pas modifier beaucoup actuellement l'évolution de la population fang du Wolou-N'Tem. Elles se

limitent à des départs peu nombreux vers la Guinée Espagnole : en 1949, on en a compté 434, compensés d'ailleurs en partie par 159 retours, sur les 30.029 habitants. C'est dire que le mouvement vers la Guinée Espagnole est assez réduit. Quant à l'exode rural, il est très certainement beaucoup moins accentué maintenant que l'économie du pays s'améliore.

D'ailleurs la structure de la population telle qu'elle apparaît ci-dessus, manifeste bien que les hommes adultes sont présents, en proportion bien plus satisfaisante que dans la Nguenlé ou la Nyanga. Le fœux "nomadique" des fang est maintenant considérablement freiné, sinon stoppé.

2°) Structure du peuplement fang.

Les formes diverses du "craie de peuplement" fang apparaissent bien sur la carte : les villages sont alignés le long des routes et des pistes, selon une disposition linéaire que l'on a souvent déjà remarquée, et qui est due fréquemment à l'intervention de l'administration. Les fang eux-mêmes d'ailleurs hostiles au début de l'installation des villages sur les routes, se laissent maintenant aller à l'attraction qu'exercent celles-ci.

D'après l'étude faite en 1948 par M. SAUTER, la moyenne des habitants par village va de 42 sur le territoire de Mitsie à 105 pour Oyen et jusqu'à 138 dans le canton fang de Kakokou. La population par villages varie considérablement suivant les conditions géographiques et économiques locales. Dans le district d'Oyen la démographie de chaque village possède les mêmes caractères généraux que la démographie du Wolou-d'Yem dans son ensemble. On remarque dans presque toutes les pyramides d'âge faites par village la base d'enfants encore insuffisante,

le déséquilibre des classes d'âge correspondantes des deux sexes le vieillissement plus accentué du côté des femmes.

Par ailleurs, si l'on compare l'évolution du taux brut de population au niveau de chaque village, on constate le plus souvent une nette augmentation de la population. On ne peut vraiment affirmer que les villages fang ne désagrègent, démographiquement parlant, tout au moins pas depuis un certain temps, et pas au Wolou-N'Fou. L'aspect du peuplement fang du point de vue de l'organisation sociale est par ailleurs étudié plus loin.

Conclusion.

De l'étude démographique faite dans les trois régions de la Ngounié, de la Nyanga et du Wolou-N'Fou, on peut tirer quelques conclusions générales.

1<sup>o</sup>) - La population du Gabon ne diminue probablement pas. Compte tenu des multiples causes d'erreurs qui empêchent dans l'état actuel des recensements de se faire une idée exacte des mouvements de la population gabonaise, il est impossible d'affirmer que celle-ci est actuellement en pleine décadence. Il est même possible de dire qu'en ce qui concerne les Ngounou et les fang du Wolou-N'Fou, leur situation/démographique serait satisfaisante si plusieurs facteurs importants n'intervenaient pour la compromettre.

La mortalité infantile, les maladies sociales jouent tout d'abord un rôle très néfaste, ~~comme nous~~

2<sup>o</sup>) - L'influence qu'<sup>ont</sup> exercé très longtemps les recrutements de main d'œuvre, ~~se fait sentir~~ ainsi opérés dans la population mâle valide n'ont pas fini, dans la Ngounié et la Nyanga, de faire sentir leur effet, et de très nombreux rapports

politiques et économiques des districts et des régions le signalent. Dans le district de N'Bigou "la population des hommes valides travaillant en dehors du district est de 20 %" (et celle de l'ensemble des hommes valides de 33 %) du nombre total des hommes. Dans le même district, en 1947, 232 manœuvres ont quitté leurs villages chiffre qui dépasse le nombre d'hommes arrivant à maturité. Si l'on ajoute à ce chiffre les 305 manœuvres employés par les entreprises privées du district, plus de 500 hommes, sur 5.776 mâles valides, ont été contraints à leur famille, à leur village, et à l'économie indigène du district.

Le rapport politique du district de Kouilo en 1949 signale que les diminutions de population s'expliquent "par les recrutements trop nombreux et les exodes vers le Moyen-Congo et le Farnan-Van". Dans le même district, le rapport sanitaire du Médecin Cap. BRUSQ insiste en 1946 sur le fait que "la nécessité s'impose d'un plan d'utilisation de la main d'œuvre qui n'empêche pas, presque systématiquement, la repopulation de vastes régions. Une politique à la petite semaine, qui puise des hommes n'importe où et n'importe quand et qui épuise le pays, mérite d'être dénoncée une fois de plus". Le rapport politique de la Région de Kouilo, en 1949, constate lui aussi que la population de cette région, essentiellement agricole, constitue un réservoir de main d'œuvre où puisent depuis de nombreuses années les entreprises extérieures et intérieures. Ces recrutements qui ne manquent pas d'affecter profondément la structure sociale sont même devenus à la longue un élément déterminant d'évolution sinon de dissociation". Et ces recrutements, dont l'effet néfaste est signalé par presque tous les chefs de district de la Ngounié et de la Nyanga, se poursuivraient encore, en particulier pour la construction de la nouvelle

grande route Libreville-Delissio et Libreville-Cacourou. Les données démographiques qui précèdent montrent assez combien ils nuisent à la structure des populations qu'ils touchent.

Dans la Ngounié, sur une population de 872400 habitants, comprenant 23.311 hommes dont 12.120 valides, la main d'œuvre des entreprises et de l'administration construit à l'économie agricole indigène 7.515 hommes.

3°) L'exode rural, dont le recrutement est une des causes les plus importantes, sinon la cause principale, sévit avec l'intensité et la gravité qui ont déjà été si souvent signalées. Il est à la base de la dissolution actuelle de la structure sociale traditionnelle, en opérant une ségrégation sexuelle très nette, la masse des hommes étant portée vers les villes, les femmes restant au contraire dans l'intérieur où elles sont en nombre bien supérieur aux hommes restant, qui sont les plus âgés, 5 (l'âge moyen d'un père de famille chez les Bapounou est de 41 ans et 1 mois). Par ailleurs, les femmes se sentent plus libres; elles "font mademoiselle", comme disent les jeunes. La justice ne pouvant plus s'exercer coutumièrement, au niveau du village, les rares hommes qui restent dans les villages n'ont plus d'autorité sur elles.

4°) - La conclusion de toutes les considérations démographiques qui précèdent semble devoir être que si, en raison des méthodes actuelles de recensement, il est impossible de conclure à une diminution de la population du Gabon, et de prévoir l'évolution de cette population dans les années à venir, il est par contre à peu près certain que les principaux caractères démographiques de cette population s'expliquent par les déplacements



de certains éléments de cette population, essentiellement des hommes adultes valides. Déplacements qui ont des conséquences non seulement démographiques mais aussi sociales et économiques, si certains groupes sont dès maintenant incapables de reconstituer d'autres, tels que les Fongoues et les Fang, pourraient encore, si certaines mesures sont prises, se développer, et aider au développement du Gabon.

DONNÉES ÉCONOMIQUES

x

x x

I - N'Gounié

A) Situation économique - Productions.

1°) Cultures traditionnelles.

Les ressources qu'il est possible de tirer du milieu extrêmement pauvre qu'est la savane de la Région de Kouliko sont naturellement assez limitées. Elles consistent essentiellement en produits vivriers : manioc, bananes, maïs, taroto, qui sont cultivés dans des plantations individuelles par les femmes, et qui sont obtenus en quantité juste suffisante pour assurer l'alimentation de la famille et pour qu'une très petite partie puisse en être vendue dans les marchés.

Il est assez difficile de chiffrer cette production essentiellement familiale ; en ce qui concerne le district de Kouliko, les approximations suivantes ont été faites :

4.750 ha cultivés, dont :

Manioc	1.500 ha
Bananes	1.500 ha
Ignames et taroto	1.500 ha
patates	100 ha
arachides	100 ha
maïs	50 ha

pour une population de 9.721 habitants, ce qui fait environ 1/2 ha cultivé par habitant, chiffre nettement insuffisant. Mais il faut tenir compte du fait que seules les femmes cultivent. En 1948, la production fut estimée à :

bananes	805 tonnes à 1.000 fr. la tonne
maïs	185 tonnes à 1.000 fr. la tonne
manioc	633 tonnes à 750 fr. la tonne
tarots	581 tonnes à 650 fr. la tonne

quantités nettement insuffisantes pour alimenter une population de 10.000 personnes. Les régions les moins pauvres de la région de Mouila, régions forestières habitées par les Bapindjis, Mitsogho et Bavoundou, fournissent un léger excédent de produits vivriers qui alimentent les centres de Mouila, N'Dondé et Lebamba. De toutes façons, tous les rapports économiques soulignent que "les apports de vivres sont juste suffisants". Juste suffisants à la fois pour nourrir la population et pour rapporter par leur vente des revenus décentes.

## 2°) Cultures industrielles.

Ces revenus, ils pourraient être fournis par les cultures industrielles. Celles qui sont possibles actuellement dans la région de la N'Gounié sont limitées aux arachides, au maïs, et surtout aux palmistes. Le palmiste est la grande ressource de cette région, et il est hors de doute que les possibilités qu'il offre sont extrêmement intéressantes. Cependant, dans l'état actuel de l'agriculture indigène, la population ne peut tirer de cette ressource tout le profit qu'elle pourrait du fait que la culture des palmiers et la récolte des fruits sont conduites toujours selon des procédés traditionnels de très faible rendement. De plus, les cultures vivrières absorbent une trop grande partie de l'activité agricole de la population. Enfin, les palmiers sont très inégalement répartis dans la Région

et certaines populations en sont privées. Il est vrai que chez celles-ci, la culture du maïs et des arachides peuvent compenser cette absence, et constituer des cultures industrielles intéressantes.

Dans le district de Mouila, la production en 1948 fut la suivante :

Palmistes	: 276 tonnes à 6 fr. le Kg.	valour : 1.658.400 fr.
Huile de palme	: 38 tonnes à 14 fr. le kg	valour : 540.400 fr.
arachides	: 63 tonnes à 7 fr. le Kg	valour : 446.719 fr.

Dans la N'Gounié, les centres importants de production de palmistes, outre Mouila, sont N'Dondé et surtout Lebamba, qui pour 7.000 habitants a fourni en 1949, 120 tonnes; Lebamba a produit également pendant cette année 40 tonnes d'arachides, 12 tonnes de maïs et 12 tonnes de panga.

### 3°) Exploitation/ourepécennes

Les chantiers forestiers, occupent 1.196 manoeuvres ou caployés, et ont produit en 1949, 46.189 m<sup>3</sup>. Les mines (Or-Gabon) occupent 2.599 manoeuvres, et ont produit 742 Kg 897 or.

En conclusion, la situation économique actuelle de la N'Gounié peut se résumer ainsi :

Les principaux centres économiques de la Région sont Mouila, N'Dondé, Lebamba, les mines d'Or-Gabon et les chantiers forestiers. La caractéristique de la vie économique de la région est que ces centres, loin de se compléter, tendent réciproquement à se détruire ou se nuirent simplement et s'annihilent mutuellement. En effet : la production de palmistes

nuit à la production de produits vivriers; les chantiers et les mines s'opposent aux productions vivrières et industrielles en accaparant le main d'oeuvre et aux cultures industrielles en créant une grosse demande de produits vivriers; ainsi l'économie de la région, du fait de ces différentes orientations contradictoires et non complémentaires se trouve-t-elle tout à fait incohérente.

Cette situation est en rapport avec la démographie comme avec l'organisation sociale des populations de la Région de la N'Gounié.

### B) Rapports avec la démographie

Il suffit de se reporter aux conclusions de l'étude démographique faite dans la première partie du présent rapport et de les confronter avec l'examen sommaire de la situation économique pour constater que ces deux aspects de la vie des populations de la N'Gounié sont étroitement liés.

La démographie agit sur l'économie; d'une part en effet l'absence d'hommes valides partis travailler sur la côte et dans les villes nuit considérablement aux productions agricoles, surtout à la production de palmistes, car ce sont les hommes qui font la cueillette. Or la culture du palmiste est, on l'a vu, l'une des cultures les plus intéressantes. D'autre part l'exode local des hommes vers les chantiers de la région a les mêmes effets; cependant il est vrai par la production minière et forestière; mais cette production n'est pas une source de profits beaucoup plus grande pour la population. De plus l'accaparement des femmes par les hommes âgés qui restent dans les villages nuit à une répartition équitable des revenus.

L'économie agit sur la démographie. Les relations précédentes sont réversibles : les recrutements abusifs effectués par les centres économiques de la Région ont contribué à déséquilibrer la société et sont l'une des causes du manque d'enfants dont souffrent la plupart des populations de la N'Gounié, ainsi que du déséquilibre hommes/femmes. Les contradictions qui existent entre l'économie traditionnelle et l'économie nouvelle, entre l'exploitation agricole et l'exploitation minière ou forestière, sont telles que toute démographie des populations s'en ressent. Les crises qui touchent certains produits dont la culture est encouragée bouleversent l'économie. Par exemple "en 1949 personne n'a voulu de la production, dans un but spéculatif déplorable. La propagande entreprise a marqué un temps d'arrêt, les indigènes avaient d'ailleurs eux mêmes tiré la conclusion qui s'imposait" (Rapport politique du District de Kouilla, 1949). Les conséquences de tels faits sont que l'exode rural s'intensifie, les hommes jeunes découragés par l'échec des cultures industrielles quittent leur village. Il est également inutile de s'étendre longuement sur les inconvénients que présente du point de vue démographique l'organisation des chantiers, où les hommes sont séparés de leurs femmes restées au village, ou bien n'y trouvent que des prostituées. Enfin l'insuffisance nutritive de l'alimentation est incontestablement l'une des causes de la faiblesse de la population.

9) Rapports avec l'organisation sociale.

La structure économique actuelle de la N'Gounié ne correspond pas à sa structure sociale; comme le notait le Rapport politique de la Région de Kouilla pour 1949, "la

population essentiellement agricole de 84.000 habitants constitue un réservoir de main-d'oeuvre où puisent depuis de nombreuses années les entreprises extérieures et intérieures. Ces recrutements, qui ne manquent pas d'affecter profondément la structure sociale sont même devenus à la longue un élément déterminant d'évolution sinon de dissociation" (M. MAGLATHY). Du fait de l'action des différentes tendances économiques, la population de la N'Gounié est composée actuellement :

- a) d'une caste agricole peu à peu touchée par les recrutements, composée surtout d'hommes murs et âgés qui forment pour la plupart la classe dirigeante et possédante.
- b) Une masse mi-agricole mi-salariée.
- c) une classe de jeunes scolarisés.
- d) une minorité de transplantés.

Il est hors de doute que, de toutes ces classes, c'est celle des agriculteurs qui est la mieux adaptée, et que c'est la structure sociale qui est la moins atteinte. L'étude de l'organisation sociale bayounou a montré comment la cellule familiale matrilineaire et patrilocale répond dans sa composition et dans son mécanisme aux nécessités de l'exploitation du milieu (savane et palmiers). Les déplacements d'hommes adultes effectués pour des raisons économiques (vers les chantiers, les mines, les villes) privent la communauté villageoise et familiale de ses éléments les plus actifs, en même temps qu'ils nuisent à l'économie agricole traditionnelle qui a besoin pour fonctionner normalement et produire suffisamment d'être conduite par une société cohérente.

Conclusion

Le problème dernier, qui résume toutes ces interactions

de données économiques, démographiques et sociales, c'est celui du niveau de vie. Il est hors de doute qu'en dernière analyse l'idéal d'une société est de s'adapter toujours plus à son milieu et d'en tirer de plus en plus de profit. Or, dans la N'Gounié le niveau de vie des populations indigènes est très bas, du fait que l'organisation économique n'est pas cohérente; elle tend au contraire, comme cela a été indiqué plus haut, à opposer une économie traditionnelle et une économie moderne qui se nuisent mutuellement.

Ce niveau de vie s'exprime dans quelques chiffres :

- un manoeuvre gagne 25 francs par jour, soit 750 francs par mois;
- une femme qui porte au marché, souvent distant de plusieurs dizaines de kilomètres, 6 paniers de oisal par mois (elle ne peut pas en faire plus) qu'elle revend 50 francs pièce et 3 régimes de bananes à 5 francs le Kg, gagne en tout dans son mois 1.000 fr.

Or un individu a environ besoin par mois de 150 francs de bananes, 150 francs de manioc et taro, 160 francs de viande, 114 francs d'huile sel et piment; l'pagne coûte 700 francs. Et ce sont là des besoins très en dessous de ceux qu'exigerait un niveau de vie amélioré. En 1949, dans le district de Kouila, environ 9.320.000 francs ont été mis en circulation. Cette somme représente à peine 345 francs par habitant. Il est évidemment impossible qu'ainsi le niveau de vie des populations de la N'Gounié s'améliore.

L'amélioration de la situation économique dans la N'Gounié dépend donc en conclusion :

- de la conciliation des nécessités de l'économie moderne



(exploitation moderne des ressources forestières et minières avec celles d'une économie agricole modernisée et développée. Le village de Makengone dans le district de M'Bigou est l'image même des contradictions qui existent actuellement entre ces deux formes d'économie; les nouvelles mines de diamant attirent les hommes, la production de palmistes et d'huile de la S.I.P. diminue, les villages se dépeuplent, l'école risque d'être déplacé. Et cependant la mine ne met en circulation que 700.000 fr. par mois de salaires, pour 800 manœuvres, ce qui est insuffisant pour élever le niveau de vie.

- de l'encouragement des cultures traditionnelles, vivrières pour améliorer l'alimentation et industrielles surtout, qui correspondent à l'organisation sociale, pour augmenter les revenus.

- du développement du commerce par la formation progressive d'une élite économique indigène.

Les mesures pratiques à prendre dans la N'Gounié (contre d'attractions) sont étudiées dans une autre partie du présent rapport.

II - Nyanga - Le district de Tchibanga.

A - Situation économique

1) cultures traditionnelles.

Ce sont à peu près les mêmes que dans la N'Gounié. Là aussi comme dans la N'Gounié, la production est insuffisante.

Un élément important des cultures vivrières qui n'existe pas dans la N'Gounié est cependant dans la Nyanga, le riz. La production de paddy ne cesse d'augmenter ; elle est passée de 90 tonnes en 1947 à 189 tonnes en 1948 et à 298 tonnes en 1949. Pour 1950, une production de 400 à 500 tonnes est escomptée. Les plantations de riz ne cessent de s'étendre le long de la route N'Dendé-Tchibanga.

2) cultures d'exportation

Comme dans la N'Gounié, la palme et l'huile de palme constituant les ressources essentielles. La production a évolué de la façon suivante ces dernières années:

	<u>1946</u>	<u>1947</u>	<u>1948</u>	<u>1949</u>
Palmites	3 tonnes	74 tonnes	54 tonnes	44 tonnes
Huile de palme	52 "	38 "	45 "	46 "

La diminution observée s'explique par l'ouverture du chantier de la route de Moabi.

Le principal problème économique dans le district de Tchibanga est le projet d'exploitation de la palmeraie naturelle de Moabi, prévue au Plan et dont l'exécution a commencé par les travaux de la route de Mourindi à Moabi.

Ce problème économique est aussi social et il convient d'en étudier tous les éléments.

La palmeraie naturelle de Moabi s'étend dans le 5° canton du district de Tchibanga. Les estimations les plus récentes

faites au sujet de son exploitation fixent son étendue à environ 15.000 ha, sur lesquels probablement 40 % sont stériles. Resteraient 9.000 ha à exploiter, se limitant à 200 m de profondeur de chaque côté des 70 km de route qui parcourront la palmeraie de la zone d'exploitation. Celle-ci couvrirait 2.700 ha donnant un rendement de 300 Kg d'huile à l'ha, 840 tonnes d'huile par an, et autant, presque, de palmistes.

Ces chiffres sont approximatifs et il n'est pas sûr que la production puisse atteindre cette estimation. Cependant, sur la base de 500 tonnes d'huile, quel serait l'intérêt économique de la palmeraie, du point de vue social indigène ?

Au cours actuel, ces 500 tonnes apporteraient aux producteurs environ 7.000.000 par an, pour 10.623 habitants. Le rapport brut par habitant serait donc environ de 660 francs, chiffre qui est presque le double du revenu moyen par habitant dans la N'Gounié. Il est donc permis de penser que l'exploitation rationnelle de la palmeraie de Koubi, serait, sur la base d'estimation raisonnablement faite par le service d'agriculture, intéressant du point de vue de l'élévation du niveau de vie de la population.

Le problème de l'évacuation de l'huile proposée par l'halerie en construction soit par Koumba, soit par la route de Kouila n'est pas étudié ici. Il joue cependant un rôle important dans l'économie du projet de Koubi.

L'aspect social

a) L'organisation sociale des Bapouneu de la palmeraie de Koubi est particulièrement bien adaptée à l'exploitation du palmier, qui est une des ressources traditionnelles de cette population. L'étude faite plus haut de son système de parenté

et de la structure du peuplement montre que la dispersion des villages dans la forêt répond à la nécessité pour chaque groupe familial matrilineaire et patrilineal de s'assurer une zone personnelle d'exploitation (nettoyage des palmiers et cueillette des fruits). La répartition des villages, le long des pistes qui traversent la forêt devrait donc être respectée, et la construction de routes à la place de ces pistes serait un des éléments importants de stabilisation. Le tracé de la route projetée remplirait parfaitement ce but.

b) la démographie de la population Sapounou de Moabi est, selon les données précédemment analysées, assez satisfaisante puisqu'elle indique un accroissement de 7.000 individus dans les 2 dernières années. Cependant, il convient de tenir compte de la mauvaise situation sanitaire du district de Tchibango, pour un meilleur rendement de l'exploitation de la palmeraie et si l'on veut que celle-ci serve à l'amélioration du niveau de vie et de la condition indigène, il serait nécessaire de prévoir un contrôle sanitaire beaucoup plus étendu qu'actuellement. La lutte contre le trypanosomiasis devrait être entreprise sur une grande échelle dans ce district.

III - Wolon-N'Zou

A) Situation économique - Productions

1) Cultures vivrières

Elles ne sont pas différentes des cultures de la N'Goumé ou de la Nyanga : manioc et bananes, taro, arachides, maïs. Les plantations sont faites dans des portions débroussaillées de la forêt, dont les arbres et les sous-bois brûlés servent d'engrais. Ces plantations sont provisoires : elles durent de deux à quatre ans, mais on ne peut dire que l'agriculture fongaise soit tout à fait extensive; en réalité, les plantations sont toujours faites dans un certain rayon autour du village, et celui-ci peut très bien rester fixé plusieurs dizaines d'années. Il semble bien que le "problème de culture" fong soit maintenant stabilisé.

Les cultures vivrières sont aussi insuffisantes au Wolon-N'Zou qu'ailleurs au Gabon, et, malgré l'apport des produits de cueillette, de la chasse et de la pêche, les Fong du Wolon-N'Zou sont mal nourris. Les Fong du Wolon-N'Zou sont mal nourris. Les centres importants sont mal ravitaillés. Et, au Wolon-N'Zou comme ailleurs, une trop grande partie des travaux de culture est absorbée par les plantations de produits vivriers dont le rendement est par ailleurs mauvais. L'étendue cultivée en manioc et bananes par habitant n'est pas supérieure à celle que l'on trouve dans la N'Goumé : 1/2 ha environ par an. La culture en forêt du Wolon-N'Zou, selon les méthodes traditionnelles, exige une assez grande superficie, que H. SAUBER a estimé en 1943 à 1.000 ha pour un village de 500 habitants. Chiffre nécessaire pour assurer une rotation suffisamment longue

L'étude faite par H. FAVREZ, conducteur agricole, qui a participé à la mission dans le Wolon-N'Zou, fournira de

191

nombreuses données numériques qui montrent cette pauvreté et ce faible rendement de l'agriculture traditionnelle fang.

### a) Cultures industrielles.

Depuis quelques années se développe au Woleu-N'Tem la culture du cacao, culture moderne lancée par l'administration et qui transforme et fait progresser rapidement l'économie fang. Les plantations de cacao sont de plus en plus nombreuses; de vieilles plantations sont cultivées à nouveau en particulier dans la région de Mitzié; et un type d'agriculteur particulier est né : le planteur.

La culture du cacao n'étend dans toute la région du Woleu-N'Tem; le district de Bitem à la production la plus importante; puis viennent les districts de Minvoul et d'Gyaa; dans les districts de Médounou et de Mitzié la culture du cacao n'en est encore qu'à ses débuts. Au total, la production de l'année 1949 a été de 2.000 tonnes, chiffre que l'on espère voir monter dans les années qui viennent à 3 ou 4.000 tonnes. Si l'on prend comme moyenne du prix d'achat au producteur le chiffre de 40 francs le Kg (et en 1949 le prix du Kg est parfois monté à 60 francs), cette production représente la mise en circulation de 80.000.000 de francs. Il est certain que c'est de cacao que les Fang du Woleu-N'Tem tirent la plus grande partie de leurs ressources.

Cependant cette économie à base de cacao n'est pas parfaite

a) parce que si la culture est l'affaire du planteur indigène, le commerce du cacao est lui tout entier à la merci des acheteurs, qui sont eux. Actuellement, les planteurs sont trompés sur la quantité et la qualité, et sont victimes de

44.

"corage". La formation progressive d'une élite économique indigène, de cadres commerciaux, serait un remède à cette situation. La création de coopératives, qui a été envisagée, serait à cet égard tout à fait souhaitable.

b) Parce que le rendement agricole des plantations est insuffisant. Certaines plantations sont mal entretenues; d'autres sont trop loin des villages. D'après certaines estimations, près de 50 % de la récolte sont perdus du fait de nombreuses maladies qui atteignent les encavoiers. Il apparaît qu'une certaine éducation des planteurs serait nécessaire pour améliorer le rendement. Le plus, la culture des produits vivriers strictement nécessaires occupe une part beaucoup trop grande de l'activité agricole fang, qui pourrait se reporter sur la culture du cacao.

c) parce que l'économie fang repose traditionnellement sur un besoin extrêmement vif des "biens", marchandises. Toute la vie sociale, toute la psychologie fang sont axées sur ce besoin de richesses concrètes, qui vont des femmes aux vêtements. Or les revenus nouveaux que procure le succès de la culture du cacao ne trouvent pas à s'employer, ou tout au moins pas de façon très profitable. Les marchandises qui sont offertes par les commerçants (ceux-ci sont aussi les acheteurs du cacao) sont chères et rares, insuffisamment répandues, et en surplus ne sont pas celles dont l'achat améliorerait le niveau de vie de l'indigène. Ce sont des articles inutiles, coûteux, de mauvaise qualité. Les planteurs sont assez loin de tirer pratiquement tout le bénéfice matériel et tout le profit social qu'ils pourraient obtenir de la culture du cacao.

En résumé donc, l'économie du Wolou-N'Fem, essentiellement agricole, repose actuellement sur des productions vivrières insuffisantes et de mauvais rendement, et sur la culture nouvelle du cacao qui, si elle continue à procurer des ressources nouvelles aux populations n'est pas encore menée assez rationnellement pour que le niveau de vie puisse grâce à elle s'élever beaucoup.

Cette économie est, comme dans l'économie de la N'Gounié et de la Nyanga, en rapport avec des faits relatifs à la structure démographique et sociale de la population fang.

B) Rapports de l'économie et de la démographie.

L'amélioration de la situation économique dans le Wolou-N'Fem, si elle n'est pas encore aussi considérable qu'elle pourrait l'être, n'en a pas moins, semble-t-il, d'heureuses répercussions sur la situation démographique, qui avait déjà été notée par M. SAUTER qui écrivait en 1949 : " Le développement des plantations de cacao au Wolou-N'Fem en transformant la condition des villageois, semble bien avoir été la cause principale de l'arrêt de l'émigration après 1930.

Le Wolou-N'Fem garde aujourd'hui sa population, alors que plus à l'Est, dans des conditions géographiques assez semblables sauf le cacao et les routes, l'Ogound-Ivindo continue à se vider (Rapport sur le cacao dans l'économie rurale du Wolou-N'Fem). Le district d'Oyaa, l'un de ceux dans lesquels l'économie du cacao est en progrès, voit sa population augmenter. Les hommes qui autrefois partaient travailler sur les chantiers et dans les villes se font maintenant planteurs; le nombre d'enfants a augmenté assez nettement dans les dernières années, du fait



d'une élévation du niveau de vie. L'alimentation s'améliore.

0) Rapports de l'économie et de l'organisation sociale

La structure sociale traditionnelle tend à <sup>se</sup> stabiliser du fait de nouvelles conditions d'existence. Autrefois, les nécessités du nomadisme de culture contraignaient les groupes familiaux à se dissocier, pour partir en quête de "biens". Cela selon un dynamisme économique-social qui est étudié par M. BALARDIER. Actuellement au contraire, on constate que les groupes familiaux tendent à se fixer à côté de leurs plantations de cacao. Dans chaque famille restreinte les ressources plus nombreuses permettent à l'ensemble de ses membres de rester groupés, alors qu'autrefois, certains, les cadets en particulier, comme le montre M. BALARDIER, étaient contraints d'émigrer pour gagner le montant de leur dot.

Non seulement la structure familiale, mais la structure du peuplement qui résulte directement de la première, se trouve consolidée par l'amélioration des conditions économiques, et par la stabilité des plantations de cacao. On peut constater en comparant le "scala de peuplement" fang tel qu'il était il y a quelques dizaines d'années et tel qu'il est maintenant qu'il s'est groupé le long des routes; mais on peut constater que plus le nombre des villages reste stationnaire, et surtout que les villages ne se déplacent plus. Les habitants s'installent plus solidement; dans certaines terres privées de route, la mission a eu la surprise de trouver des tronçons de pistes empruntés par les indigènes seuls aux environs de certains villages.

A mesure qu'augmentent les ressources, les fang ne sentent plus le besoin de sillonner la forêt à la recherche d'emplacements pour leurs plantations. Car, en fait - et cela a pu être vérifié dans tous les villages visités - les plantations vivrières peuvent toujours se faire aux alentours du village, à une distance qui n'excède généralement pas 4 ou 5 kms, à condition que les habitants ne soient pas trop nombreux. Mais cela ne peut se trouver que là où des revenus suffisants tirés de cultures plus riches comme le cacao permettent de ne pas compter pour vivre uniquement sur les cultures vivrières de faible rapport.

En conclusion on peut dire qu'au Wolou-N'Tea l'expérience du cacao montre combien les faits économiques, démographiques et sociaux sont intimement liés, et combien une économie adaptée à la structure de la population et du peuplement permet d'élever peu à peu le niveau de vie. Il convient cependant d'ajouter qu'en ce qui concerne le Wolou-N'Tea, il reste encore beaucoup de choses à faire. Le revenu brut moyen annuel par habitant a été en 1949, année de hauts prix pour le cacao, de 1.100 francs environ, chiffre encore bien insuffisant, et qui montre bien qu'il reste encore beaucoup à faire pour élever le niveau de vie de la population fang.

STRUCTURE SOCIALE ET VILLAGE BAPOUNOU

X  
X X

Les Bapounou sont répartis en tribus qui constituaient des groupes d'émigrations (ibandou); certaines légendes font aussi état des déplacements qu'effectuèrent les Bapounou sous la poussée d'autres populations, déplacements qu'ils effectuaient sous la conduite d'un chef "porte-drapeau"; d'après la tradition, ces chefs leur faisaient traverser selon des procédés toujours miraculeux les cours d'eau qu'ils rencontraient dans leurs déplacements. Ces groupes d'émigrations n'ont plus guère de réalité dans l'organisation actuelle de la société bapounou; ils se sont divisés en clans (ifumba), chaque clan étant constitué par l'ensemble des descendants, en ligne utérine, d'une aïeule commune. Chacune des sœurs du chef "porte-drapeau" étant une de ces têtes de lignée. Ainsi la tribu conduite par Koueli Oubiale donna naissance à plusieurs clans qui remontent chacun à une sœur de Koueli, et qui sont installés actuellement dans la vallée de la N'Gounié.

Ce clan, ifumba, est l'élément de base de la société bapounou. Aux clans constitués par les descendants matrilineaires de femmes libres de la tribu se sont ajoutés des clans formés par les descendants, également en ligne matrilineaire, de femmes esclaves dont les enfants appartenaient à leur maître. Ces lignées (alboura) se définissent donc par une structure matrilineaire mais sont très nettement patrilocales. LE TESTU avait déjà noté que "lorsqu'un indigène veut se créer un groupe de Babongo il achète une femme de cette race, la met en dépôt dans un groupe déjà constitué; elle s'y mariera et aura des enfants. Le premier

de ces enfants mâles sera le chef du groupe qui se formera ainsi peu à peu. Il aura sur les individus les pouvoirs et l'autorité du chef de famille, touchera une partie des dots ("Notes sur les coutumes Bapounou de la Nyunga"). Les alliances de tels groupes n'étaient d'ailleurs pas nécessairement des formes achetées; elles pouvaient être simplement héritées, ou données au chef de famille pour dette, ou pour payer le prix du sang. Quelle qu'en soit l'origine, ces lignées forment des "gens" d'ascendance matrilineaire mais /a quant une organisation patrilocal; la société Bapounou est ce que M. LEVI-SERAUSS a appelé récemment une structure "dysharmonique", c'est-à-dire que les catégories familiales sont déterminées par le principe de la filiation utérine, les différents segments horizontaux l'étant par le principe de la résidence autour d'un homme (chef, père, frère ou oncle maternel par exemple).

Toute la société Bapounou est caractérisée par la recherche et le maintien d'un équilibre entre ces deux principes. Cet équilibre s'est d'ailleurs modifié avec le temps, et ce que l'on peut en connaître maintenant ne permet que très imparfaitement de reconstituer le système tel qu'il était dans son ensemble; c'est ainsi par exemple qu'autrefois les enfants portaient le nom de leur mère alors que depuis quelques dizaines d'années on leur donne celui de leur père.

Le principe matrilineaire.

Les Bapounou pensent que le sang se transmet par la femme et non par l'homme. Différentes divisions de la société Bapounou correspondent à cette croyance : le clan ifumba, qui retrace la descendance jusqu'à une femme-onclette fondatrice, et qui est associé à une terre; le matrilineage majeur, diboura, subdivision de

clan, et qui calcule la descendance à partir d'une mère; les différentes veues d'une même mère par exemple sont chacune les têtes de lignées libours; la descendance d'une femme-esclave est également, on l'a vu, la fondatrice d'une telle lignée; le libours, c'est l'ensemble des descendants directs en ligne utérine d'une femme connue et nommée. Le nom de certains clans, liboursSinta, liboursKoumba par exemple, rappelle qu'ils sont constitués par les descendants utérins d'une esclave du chef Sinta, ou chef Koumba, lequel lui était le kaga, les enfants de son esclave étant ses batozoua. L'histoire d'un clan remonte ainsi toujours à une première femme nonkaouila, à un kaga maître d'un certain territoire, et à ses batozoua, "petit-fils", c'est-à-dire les descendants des enfants nés de ses femmes, chacune d'elle donnant naissance à une libours. Tous les Bapounou appartiennent ainsi à un groupe de descendance matrilineaire.

Dans le cas d'une libours d'esclaves cependant, le principe matrilineaire ne s'exerce pas de la même façon <sup>et il ne joue pas seul.</sup> que dans le cas d'un clan d'homme libre, <sup>et il ne joue pas seul.</sup> En effet, on fin de compte, c'est la mère du kaga fondateur d'un groupe par mariage avec une esclave que l'on fait remonter la filiation utérine. Les enfants des épouses esclaves appartiennent bien à un matriclan, mais au matriclan de la mère de leur kaga dont ils constituent une libours particulière obéissant elle aussi à la filiation matrilineaire.

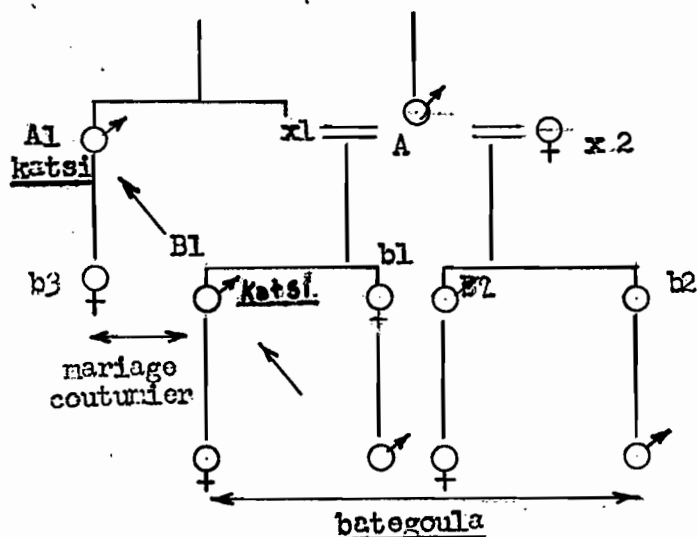
La succession aux fonctions suit également cette règle. Cependant, le rôle joué par le kaga contre l'influence dans le système bapounou d'un second principe essentiel, le principe patrilocal.

Le principe patrilocal.

Le kaga est, avec le katsi (frère de la mère) l'homme qui a le plus d'importance dans la parenté bapounou; ces deux termes classificatoires sont l'expression de l'intervention au sein de la filiation utérine et des groupes de parenté qu'elle définit, d'une résidence patrilocale, ou plutôt virilocale, car il ne s'agit pas en fait du vrai père. Le kaga et le katsi, ce sont les hommes qui jouent un rôle prépondérant dans un système essentiellement axé sur la parenté par les femmes; ces fonctions familiales sont l'expression de la reprise par les hommes d'une autorité qui leur échappe du fait de la constitution utérine des ifumba et des diboura. Le kaga, c'est le fondateur du groupe du fait que par son mariage il donne naissance à une progéniture dont il est le mâle le plus vieux; dans le cas où il a épousé une femme esclave, son rôle encore plus actif, puisqu'il s'approprie ainsi véritablement toute la descendance. Le katsi, c'est par ailleurs le seul homme de la génération supérieure à celle d'un individu X qui tout en étant apparenté en ligne utérine soit susceptible de constituer le chef d'un groupe défini au sein de cette lignée. Schématiquement, le mécanisme de cette interaction des forces masculines et féminines dans la société bapounou est le suivant: le sang, l'essence de la parenté, se transmet par les femmes. L'on ne se sent vraiment parent et solidaire de son groupe que par les femmes.

Mais on sent qu'homme - un individu mâle sent la nécessité d'être aussi à la base - ou similairement solidaire - d'un autre groupe, groupe de guerre, groupe d'émigration, dont la masculinité - la force mâle - serait le principe. Les deux principes jouant et la polygamie intervenant aussi - l'unité fonctionnelle élémentaire

du groupe bapounou est la suivante :



Les fils B1 et B2 de différentes mères B1 et B2 et d'un père père A (benambatayi) se trouvent solidaires et forment, naturellement, un groupe d'hommes unis par leur commune ascendance paternelle; Cependant la filiation utérine les rattache à des clans différents, chacun étant du clan de sa mère. Leurs enfants sont en partie également de clans encore différents, par leurs mères. L'homme, le kaga qui est à l'origine de tout ce groupe peut se retrouver une certaine prépondérance en donnant ses petites-filles, pratique qui a souvent été notée dans les systèmes de parenté bantous. Le kaga se retrouve dans ses petits-enfants comme le couple d'un groupe qui n'a pas de valeur du point de vue de la filiation utérine mais qui constitue cependant une unité de par sa commune ascendance paternelle; c'est le groupe des batagoula qui vit généralement avec son kaga, ou s'établit près de lui.

Ce schéma se complète du fait que l'oncle maternel est un autre pôle de cette structure, qui tend à équilibrer les forces filiales et les forces maternelles. Le frère de la mère XI, le katsi AI, est le seul homme, dans la génération immédiatement ascendante

de BI, auquel il est possible de se sentir lié à la fois par les liens claniques et par le lien de la solidarité familiale masculine. Et un moyen simple de manifester cet attachement est d'épouser sa fille G3. Le mariage entre cousins croisés, banamba katsi, est une pratique courante chez les bapounou, comme chez les Bapoune du Congo Belge et bien d'autres tribus bantoues, c'est le "bon mariage", le mariage traditionnel. La fille G3 du katsi AI, donnée en mariage au neveu BI, va renforcer chez celui-ci le groupe des descendants utérins du clan de la mère commune X.

Les deux principes matrilineaires et patrilocaux s'exercent dans la structure de la famille restreinte, composée de l'homme, de ses femmes et de leurs enfants, qui est un équilibre non seulement entre eux, mais entre leurs groupes respectifs, entre l'ifumba et le dibeura de l'homme et de chacune de ses femmes. C'est ici la notion de bedri qui intervient. Les bedri, ce sont tous les parents de la femme. Les conceptions relatives au mariage bapounou reposent sur l'idée de l'alliance qu'il nous entre l'homme et la femme mais surtout entre leurs clans. L'alliance babodri entre deux ifumba "ne se casse jamais". Par cette alliance, l'homme reçoit de sa femme le dibeura à laquelle elle donne naissance et qui appartient à la lignée utérine de cette femme, mais qui est en partie sous l'autorité de l'homme en tant que kora. En tant que katsi, il joue également un rôle dans les dibeura de ses sœurs.

La nomenclature de parenté bapounou repose donc en fin de compte sur ces deux principes matrilineaire et patrilocal. C'est une parenté classificatoire, désignant d'un même terme



tous les individus d'une même classe. Les principales catégories familiales nommées par les bapounou sont :

a) la relation de tata (père) et nouana (enfant), ainsi que de mama (mère) et de nouana. Le frère du père est également nommé tata, et la sœur de la mère mama. Toute la parenté maternelle est appelée ifumba isama, la parenté paternelle ifumba itata.

b) la relation de grand-père <sup>(kaga)</sup> et de petits-enfants paté (batéoula) est, comme on l'a vu l'une des relations fondamentales. On appelle kaga le père du père, le père de la mère, ainsi que les frères et sœurs de la grand-mère maternelle.

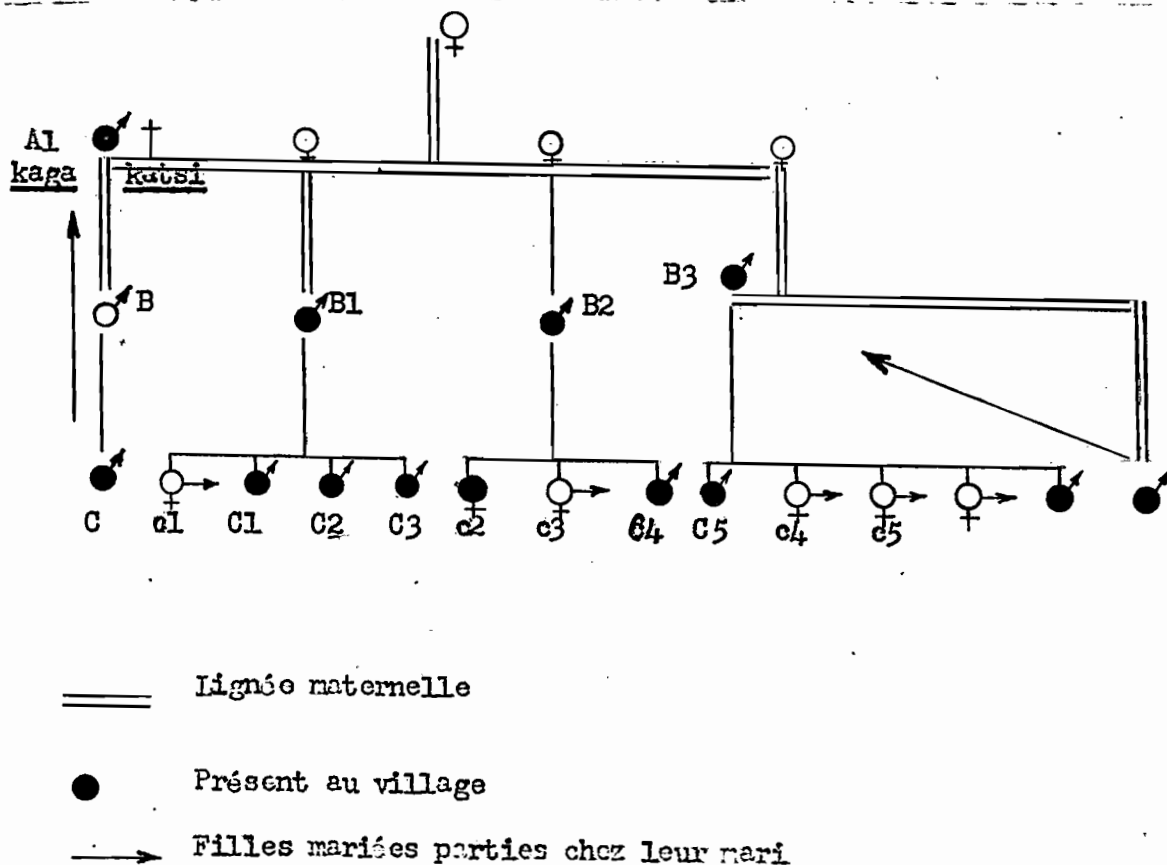
c) la relation entre enfants de frères ou sœurs de la même mère et du même père, qui sont bananbouyouyi, et entre leurs enfants (bananbakatsi). Les enfants de même père et de mères différentes sont bananbatadji.

Ces différentes classes de parents sont des éléments constitutifs des groupements résidentiels, dont le dynamisme interne est commandé par les deux principes matrilineaire et viri-local définis précédemment. Un groupe bapounou établi en un point donné est la résultante de plusieurs tendances, une tendance à la dispersion du clan du fait que les femmes quittent leur famille pour aller vivre chez leur mari, une tendance au regroupement du fait que les hommes issus de la même femme se sentent solidaires, les frères bananbouyouyi s'établissent généralement ensemble et fondent un village, les nouveaux rejoignant souvent leur oncle maternel katsi, les petits-enfants (batéoula) aillent leur kaga.

Un bon exemple de cette structure mixte "dysharmonique" est fourni par le village de Dimina près de Kouliko.

Les trois fils B1, B2 et B3 de trois sœurs a1, a2 et a3 nées

de la même mère X se sont installés à Dinina. Avec eux vit le petit-fils (batorula) d'un frère AI des occours AI, A2 et A3; vivent également à Dinina les enfants mâles C1, C2, C3, C4, C5, C6 de B1, B2 et B3, et les filles non mariées c1, c2 de B2. Enfin c'est installé dans ce village le fils F d'une occour de A3, c'est-à-dire le neveu utérin de celui-ci



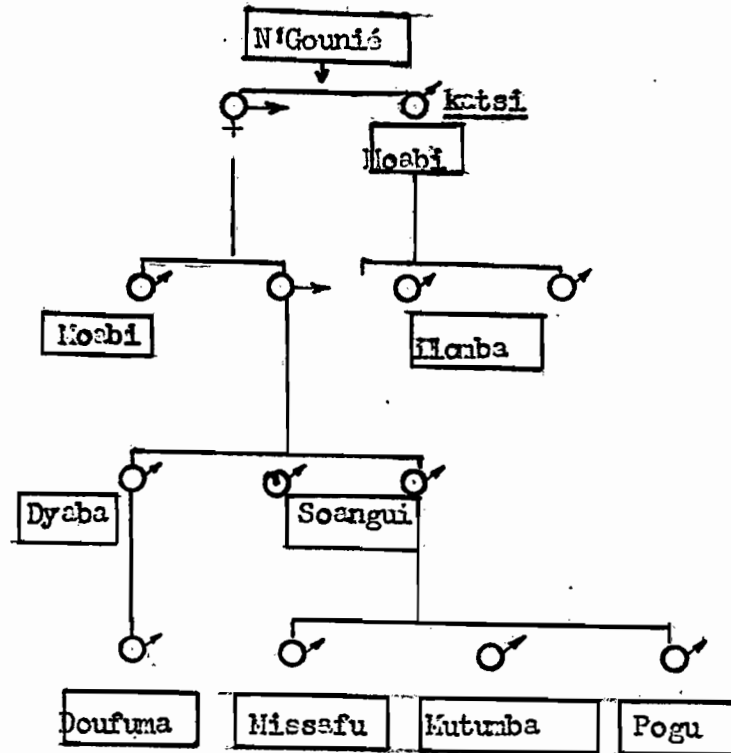
### Structure du village.

Un village bapouou est ainsi une unité de résidence fondée sur les principes matrilineaires et viri-local, et il comprend en principe : les grands-parents et tous les parents qui sont classés dans leur catégorie (leurs frères de même mère, même père leurs enfants mariés, les femmes et les enfants non mariés de ceux-ci. On nomme dibourdyani ce groupe étendu - un village peut se composer d'ailleurs de plusieurs dibourdyani

Le village se compose de cases, ndaou, habitées chacune par une famille restreinte, banandaou, formée par un homme, sa ou ses femmes et leurs enfants non mariés.

C'est là une structure théorique qui n'est pas toujours observée. Car en fait, il intervient des causes d'altérations dues essentiellement à des faits économiques. En effet, un tel groupe s'étendant sur une profondeur de trois générations pourrait être assez nombreux; trop nombreux pour obtenir suffisamment de ressources dans un milieu pauvre comme la savane de la Ngoumi ou la forêt de la Nyanga. Très souvent donc le groupe, initial d'un kaga s'est progressivement dispersé; mais il s'est dispersé en conservant sa structure, c'est-à-dire que les groupes secondaires se composaient de segments obéissant toujours à la fois aux principes matrilineaire et viri-local; les éléments actifs de cette dispersion ont toujours été en effet les bananbakatsi, les neveux utérins qui habitaient non pas dans le même village que leur oncle, pour ne pas grossir le groupe de leur katsi, qui ne disposerait pas de ressources suffisantes, mais aux environs, assez près de lui pour se sentir toujours membres de son groupe, mais assez loin pour trouver leurs propres ressources. Un très bon exemple de cette dispersion limitée est donné par les Bapounou de Moabi. Un groupe initial venu de Mouila sous la conduite de deux frères, qu'accompagnait leur soeur s'est tout d'abord installé aux environs de Moabi, et a commencé à exploiter les palmiers. Puis peu à peu des villages se sont créés autour de ce premier noyau, les frères et les

neveux s'éloignent progressivement pour prendre possession d'une partie de la forêt. On retrouve alors la forme de peuplement dispersé mais cohérent qui est la caractéristique des populations de la Ngounié et de la Nyanga, et qui correspond, on le voit, au système familial coutumier. Tantôt les fondateurs de nouveaux villages



s'installent dans une caverne le long d'une galerie forestière, et l'on a le peuplement linéaire de la région de Kouila. Tantôt ils s'écartent progressivement de leur premier établissement, et l'on a le peuplement de la région de Hoabi, dispersé dans la forêt.

Malgré quelles que soient les différentes formes locales que prend ce peuplement, sa structure est toujours commandée par le système de parenté dont le clan ifamba et les lignées sont les éléments fondamentaux. La structure du village correspond

au système de parenté; l'autorité revient au kaga, descendant en ligne utérine du fondateur du village, et la chefferie se transmet selon le principe de la descendance utérine. Il s'agit là de la chefferie coutumière; la chefferie administrative en effet ne correspond pas à l'organisation familiale clanique; les chefs actuels de village sont choisis dans une lignée d'écclésiastes, mise en avant par les Bapounou lors de la mise en place de l'administration, les chefs réels appartenant au clan du fondateur du village ne voulant pas se compromettre. On assiste ainsi maintenant à une rivalité plus ou moins marquée entre les descendants des deux lignées. La chefferie coutumière se transmettait suivant le principe de la descendance utérine; de frère aîné à frère cadet, puis à neveu utérin, et enfin à fille aînée puis cadet. Sur le vecteur de cette succession matrilineaire, un certain choix pouvait cependant s'exercer. La chefferie administrative n'obéit pas naturellement le plus souvent à ce schéma, puisqu'elle est artificielle.

Le clan et la lignée constituent ainsi les éléments de base du village, et du peuplement d'un territoire donné qui est la terre du clan.

La terre en effet est essentiellement propriété clanique collective. En ce qui concerne la propriété foncière, la seule réalité est l'appropriation par le clan du col, dont son chef a pris possession lors de son arrivée dans une région, ce territoire est nettement défini par des limites connues (ndilou elle appartient au chef du clan, fanutchi, et elle s'est trouvée répartie entre les différentes lignées diboura au fur et à mesure de l'éparpillement de celles-ci selon le schéma défini plus haut.

Cheque chef de famille s'installant là où il a pu trouver une terre convenant aux cultures nécessaires à son groupe et y fonde un village. Si normalement les plantations de chaque famille restreinte se transmettent par héritage selon la descendance utérine, ce n'est pas là une nécessité, du fait que les plantations vivrières doivent se déplacer lorsque la terre est épuisée. La propriété de la famille restreinte n'est ainsi qu'une répartition territoriale provisoire et il n'y a pas de propriété définie pour le groupe de parents composant le village. Les plantations vivrières de manioc et de bananes, les palmiers à huile sont soumis à ce régime souple, chacun choisissant dans la savane le meilleur emplacement possible. Les produits de la chasse et de la pêche sont également la propriété du chasseur ou du pêcheur; en ce qui concerne <sup>les</sup> aussi, seule le territoire du clan est bien délimité, et ce n'est que lorsque l'on va sur la terre d'un autre clan qu'il est préférable de s'entendre avec le chef de celui-ci; ainsi, selon certains tapouou de N'Dendé ou de Kouila, pour faire bonne chasse on demande la bénédiction des ancêtres premiers possesseurs de la terre. Ce n'est pas là cependant une règle très stricte, et elle ne semble être observée que par les descendants d'une lignée d'esclaves par le chef d'un clan libre sur une terre qui ne lui est que confiée.

Quant à la propriété mobilière, elle est individuelle; l'homme et la femme ont chacun des droits sur ce que leur travail leur permet d'acquérir. La femme cependant à qui reviennent les travaux agricoles doit partager le produit de ses récoltes avec son mari; le mari possède la maison, les

vêtements qu'il a achetés pour lui et sa femme ou ses femmes; celle-ci possèdent leurs ustensiles de ménage, qui se réduisent à peu de choses, et ce qu'elles ont pu acheter avec le part qui leur revient sur la vente de leurs récoltes.

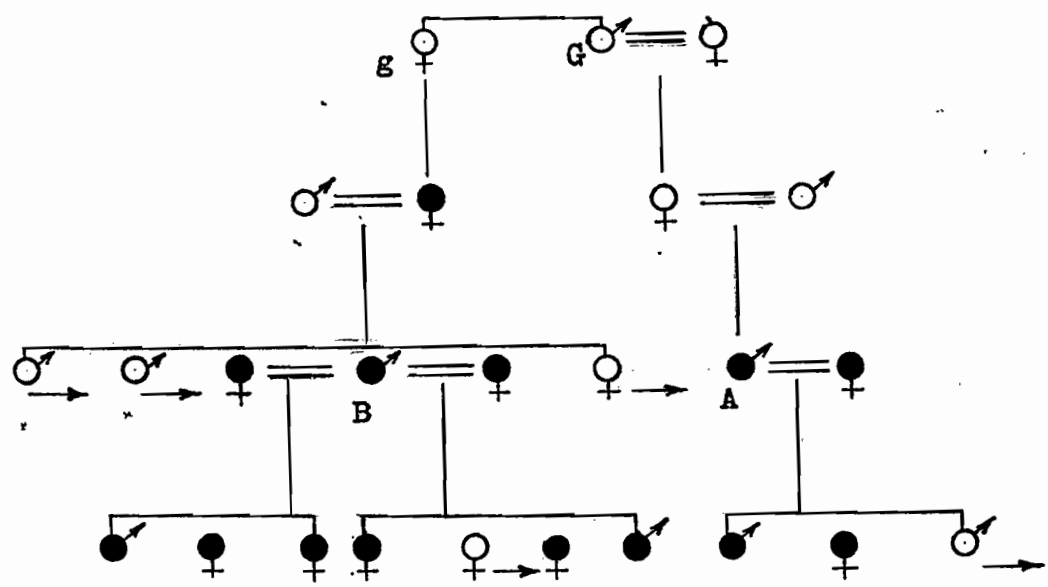
Ce qui est à retenir des conceptions bapounou concernant la propriété, c'est que le sol n'apparaît pas comme un bien individuellement défini du fait que le parti qu'on peut en tirer n'est pas définitivement assuré; dans le Selen-A'Tem, les cacoyers et les caféiers constituent maintenant une valeur réelle; mais il n'en va pas de même dans la Ngounié et la Nyanga. Le schéma, pour attacher le Bapounou à son sol, c'est de lui en faire tirer plus de profit; c'est ce qu'avait déjà constaté au Congo Belge H. de GLEHNS, en conclusion d'une étude de la propriété chez certaines tribus bantoues. Les palmiers sont pour le Bapounou le bien utilisable le plus longtemps, après les femmes qui jouent le rôle que l'on a vu dans la structure du clan aussi bien que dans la vie économique.

Evolution actuelle du système familial et du village.

Le schéma qui vient d'être défini n'est plus actuellement observé dans toute sa rigueur. Le mécanisme matrilineaire-virilocal se trouve faussé. Cette déintégration est due au mouvement continu de migration qui a agité et agite les populations du Gabon sous l'influence de la traite d'abord, de la poussée des fong, de l'attraction vers les villes, du recrutement.

Une désorganisation totale de la société bapounou n'en suit, chez les bapounou de la Ngounié surtout. Les hommes adultes qui

(D. de Houila )



→ Parti  
● Présent



constituaient anciennement les éléments actifs du système, et qui étaient à l'origine de la formation continue de noyaux de peuplement (les fils mariés constituant des groupes nouveaux s'établissent près de leurs ascendants (kaga ou katsi)), sont maintenant absents. Un exemple de cette dégradation de la famille et du village est fourni par Kéri, près de Kouila. Deux noyaux matrimoniaux y restent seuls actuellement, ce village qui comptait il y a encore trois ans 34 habitants n'en comptant plus que 14. A et B sont fils de deux cousins G et G, le grand père de B étant le frère de la grand mère de A. A, du clan Kouabanda, est resté à l'emplacement de Kéri, "pour garder la terre des Kouabanda"; mais certains de ses frères sont partis travailler au poste, d'autres à Libreville et il n'est resté avec lui à la mort de son kaga et de son père que le cousin croisé B qui est d'un autre clan, et qui petit fils de son grand oncle maternel. Du fait de l'affaiblissement progressif du groupe, celui-ci possède de moins en moins de richesses, donc peut de moins en moins acquérir de terres. Kéri constitue ainsi un village résiduel en voie de disparition, il est tombé au dessous du "minimum vital" nécessaire à un groupe pour survivre; il est un exemple typique de tous les petits villages de la région de Kouila, dépeuplés maintenant par tous les éléments constitutifs à l'évolution normale du groupe.

STRUCTURE SOCIALE ET VILLAGES FANG  
(Région du Woleu-Ntem)

x  
x x

Groupe mobile, organisé pour la conquête et la défense, le peuple fang n'a été fixé au sol que très récemment. Et les anciens documents administratifs, les anciennes études géographiques ou ethnographiques évoquent tous le "nomadisme" ou la "manie migratoire" des groupements fang. Les liens lâches entre l'homme et le sol n'ont que tardivement donné naissance à des "communautés rurales" - le facteur agissant, ayant été, au Woleu-Ntem, la culture du cacao. Dans ces conditions, le mode de peuplement, la structure même du village, furent essentiellement déterminés par la forme de l'organisation sociale et par des raisons commerciales. Il convient d'évoquer, rapidement, chacun de ces deux points.-

I.- L'ORGANISATION SOCIALE.-

L'individu vivant est toujours "situé" au dernier échelon d'une généalogie, au dernier terme de la lignée paternelle. Il est le dernier chaînon du nzua bô (ce terme employé absolument désigne toujours la lignée paternelle). Et cette situation - elle est tellement importante que chaque enfant doit, dès son plus jeune âge, connaître sa généalogie - déterminer immédiatement les groupes auxquels l'individu participe. Les groupes sont d'extension de plus en plus vaste, de formation de plus en plus ancienne; ils s'achèvent dans l'unité qu'est la tribu (ayong) dont l'origine n'est située, ni datée, mais simplement légendaire.

A savoir :

1°.- Le ndè bot qui est le groupe patri-local au niveau du village, qui a, souvent, son quartier et son corps-de-garde particuliers. Il place sous l'autorité de l'"ainé" (ntòl) : sa descendance, ses frères cadets et leurs descendances, quelquefois la descendance de ses oncles paternels. Les ndè bot sont distingués d'après les noms des "frères" (bobẏngan) qui sont à l'origine des groupes actuellement en présence dans le même village; ce qui est une manière de rappeler la parenté existant entre ceux-ci.-

2°.- L'abial bôt, sous-clan, qui est un groupe patrilocal au niveau d'une région plus ou moins restreinte. Il rassemble tous les descendants de l'ancêtre commun qui a dirigé les migrations depuis le Cameroun jusqu'au Woleu-Ntem. C'est un groupe distendu. Cependant, là où plusieurs villages de même clan sont voisins, ils sont souvent de même abial (c'est un fait fréquent dans le District d'Oyem, par exemple). La lignée des "ainés" a, en général, la prééminence.-

3°.- L'ayôm qui est le clan, dont la dénomination commence toujours par Esa (descendance de ) ou des formes dérivées, Esé, Esi, Eso. Il n'a pas de réalité spatiale précise. Il joue un rôle par le nom qu'il impose (on est Esakora, Esibil, etc...) par la "fraternité" assez imprécise qu'il implique (les membres d'un même clan se disent wanayôm) et, surtout, par l'obligation d'exogamie qu'il entraîne. Le clan est, avant tout, le groupe dans lequel on ne va pas chercher ses femmes.-

4°.- L'ayông qui est une notion confuse correspondant approximativement à celle de "tribu". C'est un groupe largement compréhensif dont l'origine est antérieure aux anciennes migrations

répartissent le groupe au niveau du Cameroun. L'appartenance à un clan a plus ou moins fait oublier l'appartenance à une tribu. Il a fallu le renouvellement de "regroupement clanique" pour redonner une vie réelle à la notion d'ayong - pour recréer les grands groupes : Yémisca, Yémwang, Yémédang, etc.. Sa dénomination ne commence jamais par Esa, mais fréquemment par Yé. Cette récréation a déplacé souvent le niveau auquel se réalise l'exogamie : de clanique, celle-ci devient tribale. C'est cela, de même que les réunions tribales (esulan) remises à l'honneur, qui font une réalité de la notion d'ayong.-

Au niveau du village, le groupe agissant est le ndò bot. Il est cohérent par la parenté précise qui existe entre tous ses membres. Il a une réalité politique par la prééminence qu'il accorde à l'aîné (ntòl); prééminence en matière de répartition des femmes et des richesses, prééminence au sein du conseil de village". Il a, dans beaucoup d'endroit, une réalité économique : le ntòl choisit l'emplacement où se feront les cultures vivrières et le répartit entre les hommes de son ndò bot; il organise dans certaines régions (notamment sur Mitzié) les cultures riches de cacao et de café. Ainsi, le ndò bot apparaît comme une unité familiale, une unité politique, une unité économique.-

L'abial bot exprime, au niveau d'une région restreinte, une parenté plus ou moins lointaine : ainsi, la parenté réelle des Yengwi des groupes d'Ebiano et Zarengone (District d'Oyem) remonte à 5 générations, celle des Kodjé des groupes de Rto et de Mbomo (District d'Oyem) remonte à 3 générations. Mais, cette paren-

té " est rarement un élément d'unité : l'abial est souvent partagé en deux groupes antinomique, voire hostiles; la descendance de l'"ainé" et la descendance du (ou des) cadets, c'est un fait général dans les groupements que nous avons étudiés sur le District d'Oyam.-

Ayong (ou Tribu)	Groupe de l'ainé	Groupe du cadet (ou les) cadet	Villages relevant du 1 <sup>er</sup> groupe	Villages relevant du 2 <sup>e</sup> groupe
Yéngwi	Gens de Mono -mvogo -Esone	Gens de Nsim -Esone	Ebiame, Engongone, Andome, etc...	Zerongone, Nsilène, Nkaga, etc...
Kodjé	Gens de Nezo -go Nombé	Gens du Asuma -Nombé, nba mom -bés, Ebozogo, mom -bés, Ondo Nombé -Nonda Nombé	Nto Kodjé etc...	Mbomo, Yono -Nkak, etc...
Yémisém (Yébi-musé)	Gens de Obiré -ré Nisi	Gens de Obiré -Ekoro	Hendok, Angune, Ndongayat, etc.	Aféname -Nisria, ni -Fagne
Efak	Gens de Ngu -Marvé	Gens de Nonda -Marvé	Nto Efak, etc..	Nékomo, Bibomo -n <sup>e</sup> Fagne, etc..
Odzip.	Gens de Es -duma Eswa	Gens de Envélé -Eswa	Nkang,	Ebengo, Adzibi -Nédzome, etc..

Cette opposition est encore vivante : suffisamment pour que les deux groupes ne veuillent pas être rassemblés ou n'acceptent de l'être qu'en deux quartiers distincts du même village. C'est une constatation qui mérite d'être retenue. L'opposition entre aîné et cadets tient essentiellement au mode de répartition des femmes : les dots récupérés par le mariage des filles de la famille servent à procurer des femmes au fils aîné, celui-ci ayant la charge de régler le mariage du (ou des) cadet. Lorsque l'ainé ne s'acquitte pas de cette obligation, le cadet doit se séparer du groupe; de nombreuses scissions s'expliquent par cette

raison.-

Cette importance attachée à la femme - on peut dire que celle-ci est, pour tout Fang, la "valeur" par excellence - s'explique par des raisons précises. La femme est un instrument de reproduction, un instrument d'alliance; le mariage crée en effet une "alliance" (abò) entre le groupe familial du mari et le groupe familial de la femme. Ainsi, par le nombre de ses femmes l'homme augmente le nombre des gens composant son groupe familial, améliore sa situation économique, obtient une prééminence politique par le nombre des "alliances" qu'il s'est créées avec les groupes étrangers voisins. Dans la mesure où son groupe est puissant, il peut assurer sa prééminence ou sa relative autonomie. C'est l'ambition de tout Fang : qu'il soit "ainé" et cherche à maintenir sa prééminence sur ses frères plus jeunes, ou qu'il soit "cadet" et cherche à se libérer de la tutelle du titol. Ceci explique l'importance accordée à la femme, et le nombre des "palabres de femmes", tous deux très significatifs de la société fang.-

Chaque groupement familial s'efforce de vivre avec le maximum d'autonomie. Et M. BERTAUT, dans sa thèse consacrée aux Boulou, écrit justement : "aucun lien n'existe entre les familles que celui que crée la nécessité". La société fang se présente ainsi comme un ensemble de groupements familiaux semi-autonomes; aucune institution précise n'établit des liens solides entre ces groupes et, à plus forte raison, entre les clans et les tribus. Les anciennes associations, les anciens cultes collectifs ont disparu ou n'existent plus qu'à l'état

résiduel. Le mouvement de regroupement ethnique tente d'apporter un remède à cette dispersion, à cette fragmentation des groupes. Le regroupement des villages apparaît, à beaucoup, comme un remède de même nature : obliger les gens à vivre ensemble, constituer une communauté forte autour d'un village moderne, une communauté se créant une structure économique et politique moderne.-

## II.- L'IMPORTANCE DES FAITS ÉCONOMIQUES.-

L'activité de recherche des "marchandises" (biens) et celle de recherche des femmes, toutes deux étroitement liées, ont été signalées dans les études ou documents anciens. Les biens sont essentiellement les "marchandises d'échange, cabris, fusils à pierre, marmites, pièces d'étoffe livrées pour l'achat d'une femme" écrit un auteur. "Ce sont des marchandises qu'il leur faut... pour payer la dot de leurs femmes", indique un rapport de 1.905. Et les documents d'archives de cette époque montrent combien la sécurité politique fut alors liée à la multiplication et au bon fonctionnement des factoreries :

" La situation politique dans le cercle du Volou-Ntca - médiocre près d'Oyam et de Bitan, franchement mauvaise à Minvoul et à Nzork - est surtout une conséquence de l'incapacité commerciale de la N'Goko-Sangha... trompés nous-mêmes par cette Société, nous avons de bonne foi trompé les indigènes" (Rapport annuel de 1909).-

Ces deux citations prises parmi de nombreuses autres, sont significatives. La recherche des "marchandises" n'est pas essentiellement la recherche des produits de consommation, elle est la constitution d'une richesse provisoire qui permet

d'accéder à la vraie richesse : la possession de nombreuses femmes et d'une descendance nombreuse. Nous avons déjà signalé que c'était, là, la condition de base lorsqu'un homme veut acquérir la prééminence (en tant que possesseur et dispensateur de femmes) et donner à son groupe familial le maximum d'indépendance.-

La compétition pour les femmes est d'autant plus dure que celle-ci représente un "produit" raréfié - par le jeu de la polygamie, surtout; d'autant plus dure que la répartition des femmes n'est pas précisément réglée (comme dans beaucoup de sociétés archaïques) et que les "aînés" bénéficient d'une position privilégiée. L'actuelle distribution des femmes montre bien qu'en ce domaine rien n'a changé.-

Pour quatre cantons du District d'Oyam, représentant une population de 7.250 hommes, nous avons recueilli les pourcentages suivants :

Hommes mariés : 59 %

Célibataires : 41 %

Répartition des femmes entre les hommes mariés

1 F	2 F	3 F	4 F	5 F	6 F	7 F	8 F	9 F	10 F	11 F
25%	25%	10%	4%	1%	1%	moins de 1%	moins de 1%	moins de 1%	moins de 1%	moins de 1%

Avec ces proportions, un groupe de 100 hommes récupère 118 femmes; il a obtenu plus de femmes qu'il n'en a eues (en vertu de la loi d'exogamie) aux groupes étrangers. Ce surcroît est pris dans les régions pauvres avoisinantes. Malgré cela, la proportion des célibataires n'élève à 41 %. Et l'on devine



que la compétition pour les femmes et la compétition économique sont étroitement liées. —

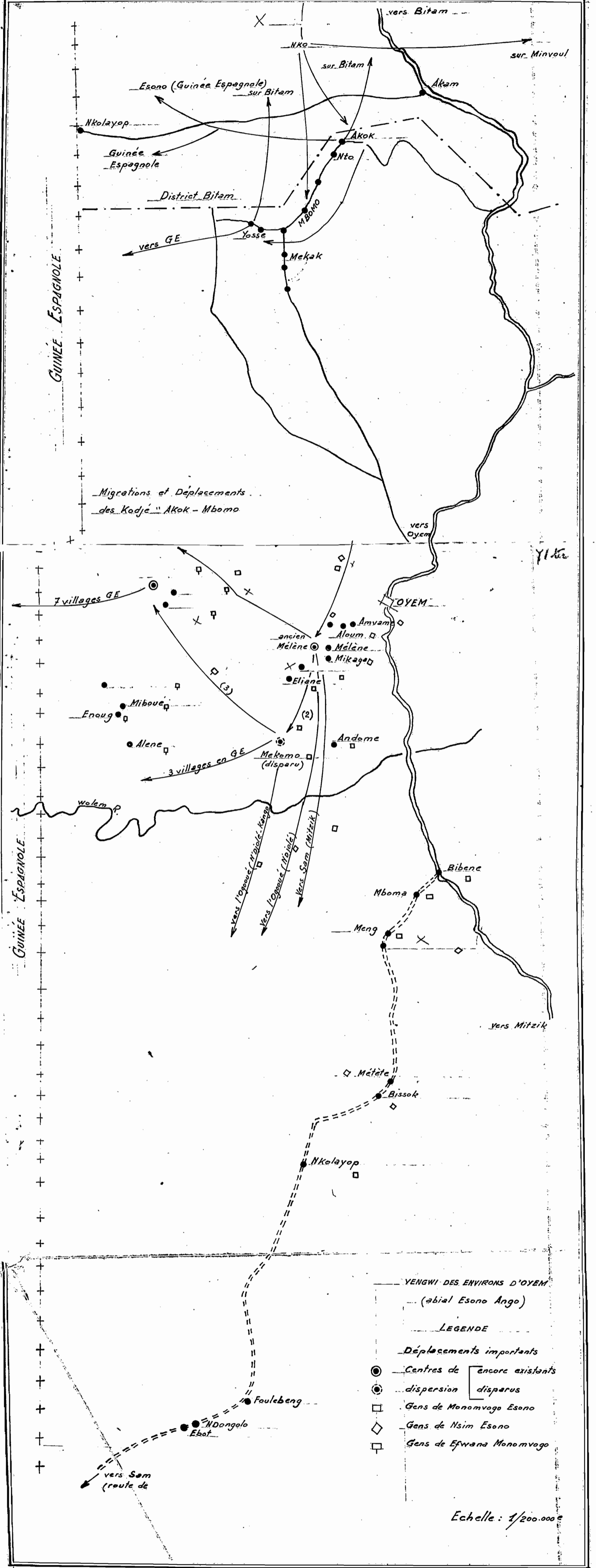
En dehors d'une élite économique, peu nombreuse, capable de capitaliser et d'utiliser ce capital, la majorité des Fang s'efforce de réaliser son avoir en marchandises et en femmes. Les dots, les cadeaux aux femmes et à la belle-famille, les marchandises accumulées en vue de nouvelles dots, représentent la majeure partie des dépenses effectuées; la part réservée aux produits de consommation est, proportionnellement, très faible. L'étalage de femmes et de marchandises (qui sont en quelque sorte des "femmes virtuelles") est, nous insistons là-dessus, la condition essentielle à la prééminence sociale. Dans cette société où les groupes familiaux sont mal reliés, où la hiérarchie n'existe pas, l'homme qui joue un rôle est le Wkoukouma, "celui qui possède". —

Cette recherche des bioum (et maintenant de l'argent) a largement conditionné le peuplement du Pays Fang. Celui-ci a été déterminé plus par les lieux et routes de traite que par des considérations agricoles; dispersion dans la Région de Makokou au moment où le caoutchouc y est troqué contre des marchandises; descente vers les Comptoirs de l'Ogooué (Ndjolé, puis Kango); lutte entre les clans pour la possession exclusive de certaines routes commerciales (sur l'Okana, par exemple); remontées vers le Cameroun pour y traiter avec les Comptoirs allemands. Ce sont des raisons de cette ordre qui sont données pour justifier les anciens déplacements et presque jamais des raisons agricoles (terrains épuisés, recherche des meilleures terres, etc.,.)

L'actuel intérêt attaché à la culture du cacao ne doit pas faire illusion.-

Le Fang n'est pas naturellement agriculteur. Il fait du cacao dans la mesure où celui-ci "fait" de l'argent et des marchandises; cette culture n'est, pour l'homme, qu'une activité de substitution remplaçant l'ancienne traite qui était sa tâche essentielle. Elle a l'avantage d'être une culture peu exigeante et une culture qui paie. Si une crise la touchait, nous avons la quasi-certitude que le Fang ne se contenterait pas - parce qu'il n'a pas encore la vocation paysanne - d'une agriculture qui paierait médiocrement. L'administration LE TESTU écrivait, déjà, en 1934 : les cacaoyères "arriveront peut-être à stabiliser les villages... A défaut du goût du travail de la terre que le Fohouin ne prendra jamais, car il le trouve humiliant, il prendra peut-être goût au bénéfice de ce travail".-

La facilité avec laquelle les groupes claniquement différents se sont succédés aux mêmes emplacements, la facilité avec laquelle des groupes faisant sécession se déplacent sur des distances importantes, les droits vagues existant sur la terre (sauf sur les cacaoyères qui tendent à devenir propriétés personnelles) montrent bien que l'attachement au sol n'est pas encore solide. Si le peuplement fang s'est maintenu au Foleu-Rtem (depuis le début du XIXème siècle, très vraisemblablement) c'est grâce à la situation privilégiée de cette région : elle fut (et reste) un carrefour commercial; elle est devenue un pays appuyé sur une culture riche. Ce ne sont pas des droits précis de propriété foncière, ou l'attachement à une terre clanique bien



Migrations et Déplacements des Kodje AKOK - Mbomo

YENGWI DES ENVIRONS D'OYEM  
(abial Esono Anjo)

LEGENDE

- Déplacements importants
- Centres de encore existants
- ⊙ dispersion disparus
- Gens de Monomvogo Esono
- ◇ Gens de Nsim Esono
- ▣ Gens de Efwana Monomvogo

Echelle: 1/200.000

délimitée qui y ont maintenant les divers groupes fang.-

III.- LES CONDITIONS DU PEUPEMENT.-

/ c Nous avons étudié cinq groupements du District d'Oyem (Yengwi, Kodjé, Yébinvó, Efak, Odzip). Chacun de ceux-ci possède une "tradition" relatant ses migrations à partir du Cameroun et son implantation au niveau du Wolou-Ntem. Pour l'un d'entre eux, les Yéngwi, cette implantation semble remonter jusqu'aux dernières années du XVIII<sup>e</sup> siècle; pour les autres, elle s'accomplit au cours de la première moitié du XIX siècle.-

L'ancien emplacement où se fit l'installation est encore occupé; le "noyau" du groupe y vit encore; les villages se sont déplacés à quelques kilomètres du (ou des) village de fondation. A partir de ce "noyau", <sup>les</sup> groupes familiaux ont essaimé, fondant de nouveaux villages, plus ou moins éloignés, plus ou moins importants, plus ou moins autonomes. Le cas des Yéngwi (cf. carte jointe) est assez typique :

A partir d'un village unique (Mélène Yéngwi) se sont créés deux nouveaux centres de dispersion (Nékomo et Angia). Ces trois centres ont donné naissance à trois séries de villages, soit :

- Mélène : huit villages dans les cantons Kyé-Nyé et Bissok.
- Nékomo : dix villages dans les mêmes cantons; trois villages en Guinée Espagnole.-

Angia : sept villages dans le canton Kyé-Nyé; sept villages en Guinée Espagnole.-

Sans compter les villages qui se constituèrent au Cameroun. L'aire d'extension du groupe familial s'est, ainsi, continuellement accrue.-

La constatation vaut non seulement pour les Yéngwé mais encore, pour tous les groupements que nous avons étudiés.-  
 Quelles sont les raisons de cette fragmentation? Elles sont difficiles à classer parce que relevant, à la fois, de la structure sociale et de la structure économique de la société fang. Toutefois, les raisons agricoles ne sont jamais évoquées : nous ne connaissons aucun village qui se soit fragmenté parce que ses terres de cultures étaient insuffisantes. Il faut chercher des éléments d'explication dans les faits évoqués aux paragraphes précédents :

- a) L'opposition des groupes des "aînés" et des groupes des cadets, liée au système de répartition des femmes;
- b) L'ambition de tout homme, lorsqu'il tient sous sa dépendance un groupe familial important, de se constituer en groupement semi-indépendant;
- c) La situation, où se trouve fréquemment les cadets, de réunir la dot de leurs femmes par leurs seuls moyens. Lorsqu'ils "réunissent", ils arrivent, en raison de leur prééminence économique, à attirer à eux une partie, ou la totalité, du groupe de l'aîné;
- d) Tendance qu'a un groupe familial provisoirement lié à un autre (enfants hérités, groupe déciné) à retrouver, dès que possible, son existence autonome. Donnons l'exemple des Kodjé de Akok et Mbomo : dans chacun de ces villages se trouvaient deux groupes de frères vivant avec leur oncle paternel (à la suite de la mort du père); dès qu'il le put, chacun de ces groupes, sous la conduite de l'aîné, retrouva son indépendance;

1c

ainsi se formèrent deux nouveaux villages, Nto et Yosso.-

e) Il semble, de plus, qu'il y ait une capacité maxima du groupe atteinte au bout de la IV<sup>ème</sup> génération; c'est à ce niveau que se situent les fragmentations importantes. L'explication donnée est toujours la même : " il y avait trop de monde". Il faut interpréter : trop de monde pouvant vivre, ensemble, sans palabres. Ça n'est pas le manque de terres cultivables qui limite le volume du groupe - tous nos informateurs sont formels quant à ce point. Nous pensons que la véritable raison est la suivante : au niveau de la IV<sup>ème</sup> génération, la parenté se relâche; elle ne crée plus de liens efficaces entre certains éléments du groupe (la qualité de "frère", mwanényan, se conserve jusqu'à la III<sup>ème</sup> génération). Or, le village Fang est, avant tout, un groupe familial. C'est d'une parenté précise, existant entre tous ses membres, que celui-ci tient sa relative cohésion. Lorsque cette parenté se relâche, les liens qu'elle imposait se distendent; et le village perd cette cohésion qu'aucune institution ne vient renforcer ou suppléer;-

f) La recherche des centres et des routes ou pistes commerçantes a provoqué le déplacement des individus ou des groupes - certains chefs ont, ainsi, échelonné des fragments de leur groupe au long d'une piste de traite, comme autant de relais. Maintenant, cet attrait (qui mène vers le Bas-Gabon et Libreville vers la Guinée-Espagnole, etc...) ne joue plus qu'au niveau des individus. Le cacao, le réseau routier (jusqu'à la construction de la "grande rocade"!) ont contribué à fixer les villages

Cette tendance à la fragmentation trouve tout de même ses limites; moins aujourd'hui qu'à l'époque où chaque village devait veiller à sa sécurité. Les groupes trop peu nombreux vont, en général, s'agréger à un groupe plus important avec lequel ils sont en relation de parenté. Dans les situations de détresse (ainsi, au moment de la famine de 1.925) tout un mouvement de regroupement s'accomplit.-

Telle est la perspective qu'il convient de donner à l'évocation du village Fang, tel qu'il se présente au Woleu-Ntem.-

**IV.- LE VILLAGE FANG.**

Il convient de l'étudier, parce que les caractéristiques n'en sont pas les mêmes, dans le District de Mitzié d'une part, dans le restant du Woleu(Ntem, d'autre part.-

**1°) Les villages du District de Mitzié**

Pour la majorité, ils sont de création relativement récente, et ne sont pas encore stabilisés. Cela tient :

- A la situation du District qui est au voisinage de régions économiquement plus fortes : c'est vers Hôdounou-Libroville, vers l'Ogooué, vers la Guinée-Espagnole que les exodes se sont régulièrement dirigés. Le District n'a aucune structure économique : les cultures riches n'y ont pas été poussées ( il a fallu les hauts cours de la dernière campagne du cacao, et les efforts de l'administration, pour arriver à sortir 25 tonnes de ce produit ) le commerce européen ne s'y est jamais installé.-

- Au manque de cohésion des villages. A la suite de la famine de 1924-1925, surtout grave dans cette région, il y eut une véritable panique qui mit toute la population en mouvement. L'administra-

tion dut intervenir et reconstituer les villages avec des groupes épars. Le Rapport annuel de 1.935 évoque bien la situation : la population est, ici, "composée de résidus d'ayong regroupés par la force des choses... Ces groupements sont tout à fait artificiels... Les habitants sont donc indépendants les uns des autres, aucune discipline, aucune force morale relie les gens d'un même village; il y a, parfois, 5 ou 6 ayong représentées, et autant de chefs, dans un village". Le village a perdu l'homogénéité et la structure familiale qui font sa cohésion.-

Les villages ne sont encore fixés ni par les cacayères (trop peu nombreuses) ni par leurs <sup>con-</sup>structions (rudimentaires pour la plupart; alors que les cases sont relativement élaborées sur Oyam et sur Bitam). Ils se déplacent ou se fragmentent sous l'impulsion des plus diverses :

- nouvelles installations en formation des routes récemment créées; là, surtout le passage de la nouvelle grande route risque de modifier le peuplement du District : les villages s'enquerraient du tracé et manifestent le désir de s'y déplacer.-

- fragmentation à la suite du mouvement de regroupement clanique : l'unité tribale tendant à se constituer au niveau du village.-

- déplacements en fonction d'un système de croyances qui est, ici, plus efficace que dans le restant du Woleu-Ntem (les morts répétés, les maladies, les faits de sorcellerie, etc...)-

Il s'agit, donc, d'un peuplement instable et largement dispersé. En 1948, le District de Kitzie, pour une population de 10.600 habitants, comptait 132 villages (soit une moyenne de 80 habitants par village) dont 33, seulement, atteignaient



ou dépassaient 100 habitants.-

La fixation et la concentration du peuplement ne peut être tentée qu'à trois conditions : l'établissement définitif du réseau routier, l'installation de centres commerçants; la création d'une économie réelle reposant sur des cultures riches.-

2°- Les villages dans le Nord du Woleu-Ntem.

Nous prendrons l'exemple du district d'Oyem, où nous avons précisément enquêté sur plusieurs séries de villages. C'est une des régions où le peuplement est le meilleur; la population s'élève à près de 30.000 habitants (recensement de 1945) ainsi répartie dans les cinq cantons :

CANTONS	Chiffre de population	Nombre de villages	Pop. moyenne par village
Kyé-Nyé	11.400 hts	87 villages	131 hts.
Woleu-Ntem	7.610.-	57 villages	133 hts.
Bissok	5.025.-	52 villages	96 hts.
Ellialen	3.095.-	35 villages	88 hts.
Oyem	2.615.-	15 villages	174 hts.

En dehors du Kyé-Nyé, où le peuplement est étalé surtout le canton, au long d'un réseau dense de pistes, les villages des quatre autres cantons se succèdent au long de la route Mitzié-Bitam et au long de trois grandes pistes. Les plus fortes moyennes de population se trouvent autour d'Oyem : elles diminuent, au long des pistes, au fur et à mesure que celles-ci s'éloignent du chef-lieu.-

Les villages sont, ici, homogènes : chacun d'eux ne comporte (sauf de rares exceptions) que des gens d'une même tribu, d'un même clan. Dans beaucoup de région (notamment dans le Kyé-Nyé;

District de Bitam

Effak

Essatouk

MEKOGA

AKOK

Kodje

Essengui

M'FEGNE

Effak

Essengui

Omvang

Yeffa

Abam

Yengwi

Yemvang

Eba

Epgong

Yebimve

YENGWI

Canton Woleu

OYEM

Essengui

Essandoume

M'bolenzork

Yengwi

Canton Bissok

Woleu fl.

GUINEE  
ESPAGNOLE

Répartition des clans ou tribus dans  
le Canton Kayé-Nayé (District d'Oyem)

cf. de la carte jointe) plusieurs villages voisins relèvent du même clan, du même sous-clan ; la carte manifeste ce fait par de véritables "taches" claniques.-

Les villages sont plus anciennement fixés. Certains de ceux-ci, qui ont servi de "centres de dispersion" pour les groupes familiaux, sont au même emplacement (compte non tenu de quelques déplacements peu importants) depuis cent ans environ; beaucoup d'autres existent depuis 75 ou 80 ans. Citons quelques exemples pris dans les groupes Yéngwi et Kodjé du centre Kyé-Nyé :

Tribu :	Village de :	Fondé depuis :	Nombre et raisons des déplacements :
Yéngwi	Engongone	V générations	Sans déplacement
	Ebiane	V générations	Deux déplacements : un sur ordre administratif; l'autre parce que l'extension des enclos gêne l'extension du village.-
	Andaue	V générations	Sans déplacement.
Kodjé	Mékak	V générations	Un déplacement (à une centaine de mètres) "le village était trop vieux" ; reconstruction totale du village.
	Hbome	IV générations	Sans déplacement.
	Nto	IV générations	Un déplacement (portant sur 500 mètres); reconstruction totale du village.
	Akok	V générations	Sans déplacement.-
	Yosse		Un déplacement (portant sur quelques centaines de mètres); reconstruction totale du village.-

Les villages sont modernisés et modernistes. La case, le mobilier, le vêtement manifestent ici (comme sur Minvoul et Bitam) une plus grande aisance et une modernisation plus poussée que dans la région de Mitzié. Cela tient aux profits apportés par la cul-

ture du cacao : la campagne de 1949-1950 a commercialisé 2.200 tonnes du produit ( à un prix moyen de 40 francs le kilo.) et rapporté aux producteurs autochtones 88.000.000 francs. Cette évolution économique s'accompagne d'une évolution dans les esprits : des écoles, des dispensaires sont demandés par les villageois; le désir de prendre en mains, d'une manière quasi-indépendante, la gestion des affaires du village, commence à poindre; l'éducation politique se fait insensiblement.-

Dans tout le Nord du Wolou-Ntem, le problème n'est plus, comme dans le District de Mitsic, de fixer le peuplement. C'est chose faite. Il s'agit de réaliser méthodiquement, de véritables "communautés rurales". Pour beaucoup de villageois, le projet de regroupement des villages répond à ce besoin.-

Il nous reste à examiner quels sont les organes à fonctions politiques et juridiques au niveau du village :

1°.- Dans chacun des ndè bot, c'est l'ainé (ntòl) qui a un rôle éminent : il est responsable de la cohésion et de la puissance de la famille; il est juge et arbitre, représentant de la famille auprès des autres groupes familiaux; il règle les mariages, il est responsable de la gestion des biens. Son pouvoir n'est pas sans limites; selon la juste expression de M. BERTAUT, "il est le premier parmi tous les autres : mais tous ses considèrent comme ses égaux".-

2°.- Le Ndè bot du fondateur du village est, lui aussi, "le premier parmi tous les autres". Le Chef de ce groupe a prééminence sur tous les autres ntòl; c'est lui que l'administration transfor-

na en chef de village. Dans ce groupe familial, la "chefferie" est en général résolue dans la lignée des aînés (de père en fils aîné) sauf exceptions (chef sans descendance; fils trop jeune).-

Il est encore, il n'y a pas de règles impératives : le chef en fonction peut se retirer s'il se juge trop vieux et céder la place à son fils; le candidat "de droit" peut être évincé s'il est jugé incapable. Il reste à bien préciser que la hiérarchie est quasi-inexistante dans la société fong : il n'y a pas de chef véritable aux fonctions et droits précis (nous avons employé ce mot à défaut d'un autre); il n'y a que des rôles éminents liés à des raisons historiques (le groupe familial de fondateur est privilégié) et économiques (prestige de l'homme riche, du nkouma-kouma).-

3°.- Le "conseil de village" qui comprend tous les hommes âgés (les nyaméré) sans qu'aucune hiérarchie existe entre eux. Chacun s'y affirme à la mesure de sa richesse, de sa valeur personnelle, de son habileté.-

4°.- Enfin, des fonctions récentes : le "conciliateur" (nté mōzō) dans les villages où plusieurs tribus se trouvent rassemblées; le "Président d'ayong" ou djé ayong dignitaires laissés en place par le récent mouvement de regroupement clanique. Ceux-ci ont, dans certaines régions (exemple : Yébinvé, Yéngwi d'Oyem) acquis et conservé un rôle primordial dans la vie du village.-

Ces traits d'organisation ne sont pas à dédaigner. Ils montrent, sur quelle base il conviendrait d'édifier la structure politique des "villages modernes" conçus par M. AUBANE./.-

## LES PROBLEMES POSES PAR LE PROJET DE REGROUPEMENT.

## DES CONCLUSIONS PRATIQUES

X

X . X

Avant d'élaborer des conclusions et des suggestions, il convient d'examiner quel sens a le projet pour la masse des villageois, quelle attitude est adoptée par ceux-ci à son égard.

I - L'opinion des villageois

## 1°) Dans la N'Gounié et la Nyanga.

Ces régions sont plus naturellement dépendantes du Moyen-Congo que du Bas-Gabon. Des groupes ethniques, identiques ou parents, sont à cheval sur les deux Territoires. La circulation des produits et des hommes se fait plus facilement - dans l'état actuel des communications - vers Dolisie (et même Pointe-Noire) que vers Lambaréné et Libreville. Ainsi, les influences politiques de Libreville sont-elles, ici, très estompées. Beaucoup de villageois ne connaissent pas, ou n'ont pas entendu parler de M. AUBAME; ce qui n'est pas le cas au Woleu-N'Tem. Certains sont à ce point éloignés des réalités politiques, qu'ils nous ont demandé s'il convenait de "suivre M. TONIKAYA ou M. AUBAME".

Le projet de regroupement (lorsqu'il est connu) apparaît plus souvent comme une innovation de l'Administration (la première enquête a été menée par les administrateurs et les chefs; les villageois n'ont pas été éclairés sur le projet comme cela a été passé au Woleu-N'Tem sous l'action des partisans de M. AUBAME) que comme une suggestion émanant de leur Représentant. Les villageois confondent, souvent, le projet

avec les anciens déplacements administratifs ou y voient une possibilité de transformation des chefferies (ce qui donne des espoirs aux uns, des craintes aux autres).

Lorsqu'on évoque la possibilité de gros villages modernisés, on assiste à deux types de réaction : l'acceptation réticente parce que les personnes interrogées pensent qu'il s'agit d'une décision administrative qu'il est impossible de heurter de front; le refus formel (crainte des actions de concellerie dans une agglomération nombreuse où les relations de parenté seraient relâchées, crainte des "palabres" à propos des fermes, d'une reprise de l'hostilité entre hommes libres et anciens esclaves, etc...). Il n'y a pas ici, une élite moderniste nombreuse capable de désirer, et de faire désirer, des villages véritables. Les gens pensent, pour la plupart, que les remèdes à leur crise sont d'une autre nature : empêcher les recrutements et les exodes vers les centres urbains; rétablir la cohésion et l'autorité (ils accusent l'Administration, la civilisation, les récentes réformes, notamment en matière judiciaire, d'avoir détruit l'un et l'autre).

Les villageois (Bapoundou, Banzabi) sont favorables à la création de routes qui ouvrirait le pays et supprimeraient le portage. Ils accepteraient de s'y déplacer de leur gré, de s'y organiser en villages distendus où les groupes familiaux auraient une relative indépendance. Une certaine aggrégation se fait déjà autour de quelques centres; l'exemple de Libamba (P.C.A. de N'Dondé) est caractéristique: 839 habitants en 4 agglomérations distendues, rayonnant autour du centre commercial (marché et boutiques européennes) du dispensaire, de

l'école, du tribunal. Par contre, certains groupes, les Witso-  
ghos notamment, très traditionnalistes, sont hostiles à une mo-  
dernisation brutale de leurs villages.

2) Au Woleu-Ntem

L'atmosphère est, dans cette région, totalement différente.  
Les villageois ont été longuement préparés et éduqués : confé-  
rences précises de M. AUBAME et de ses représentants; action  
de propagande des Représentants locaux et de quelques associa-  
tions. De plus, ce projet trouve, ici, une atmosphère "préparée"  
: le Congrès Pahouin, le mouvement de regroupement clanique ont  
/U permis à une élite fang de manifester son désir de modernisation  
de prendre conscience de certains problèmes (d'organisation  
économique et d'organisation politique); ils ont créé, dans la  
masse, une sorte de mystique des bouleversements nécessaires  
au salut du groupe fang. Depuis quatre ou cinq ans, on attend  
des "changements"; les villageois ont, maintenant, le sentiment  
que le regroupement des villages apportera la solution de tous  
leurs problèmes; le regroupement apparaît comme une fin en soi,  
comme un remède à tous les maux.

Une nuance est cependant à apporter en ce qui concerne la  
région de Mitzik. L'accord y est moins unanime que dans le  
nord du Woleu-N'Tem; l'idée que l'on se fait du regroupement  
y est plus confuse; une certaine inertie se manifeste; on  
accepterait que les villages voisins viennent à soi, on refuse  
de se déplacer.

Donnons, à titre d'exemples, quelques opinions recueillies  
dans des villages de la route de Médouneu et de la route d'Oyen



Villages	Lieu	Opinion émise
Fouma Njon	Route de Médounou	Village qui a fait sécession au moment du mouvement de regroupement clanique. Refuse de s'agglomérer aux villages voisins.
Doum	idem.	Favorable au regroupement à condition de conserver la chefferie; chaque groupe familial ayant son représentant.
Sam I	idem.	Villageois favorables au regroupement des gens de leur ayong, s'il se fait autour d'eux. Veulent l'unité tribale au niveau du village. Seraient plutôt partisans de "pousser" certains villages, en laissant la liberté de venir s'y agréger.
Sam II	idem.	A voulu avoir son village indépendant.
Nkar I	route d'Oyen	Accepterait de se regrouper avec Nkar III; au nom du principe de regroupement clanique : "Nous sommes frères de Yémisom".
Nkar II	idem.	Village qui s'est séparé du précédent (palabres de femmes et de plantations). Refuse de se déplacer pour rejoindre Nkar I. Accepterait l'autre village, sans plus.
Okala	idem.	Accepterait le regroupement, autour de lui, mais refuse de se déplacer. Propose de rassembler les villages voisins qui pourront, ainsi, continuer à travailler sur leurs plantations - en prétextant que, déjà, leurs terres sont mélangées. Le chef exprime ces réticences en disant : "Pourtant je ne peux douter de la parole du député AUBANE".

C'est significatif. Le projet de regroupement n'est pas repoussé, mais l'enthousiasme n'est pas suffisant pour faire accepter et les déplacements et le travail qu'impliqueraient sa réalisation.

Sur Oyen, par contre, où nous avons fait de nombreux sondages, l'accord est unanime. Les villageois acceptent toutes les conséquences qu'entraîneraient le regroupement et la recons-

truction des villages. C'est une véritable mystique qui est née du projet (plus générale, plus agissante que celle née du mouvement de regroupement clanique). Elle s'exprime par des formules outrées, mais significatives : "il vaut mieux se rapprocher de son "frère" que de rester auprès de sa plantation"; "nous nous regrouperons même si nous ne sommes pas aidés par l'administration, même si l'administration ne nous encourage pas..." A vrai dire, c'est l'élément "jeune fang" qui exprime les opinions aussi entières. L'enthousiasme nourri par le projet de regroupement s'exprime par les réactions dont nous fîmes l'objet : villages préparés pour nous recevoir; déplacement de la quasi-totalité des hommes qui ont voulu faire connaître leur opinion; désire formels exprimés par les Représentants, les associations, les jeunes évolués à l'occasion de notre séjour à Oyem. Il faut ajouter, à cela, les encouragements actifs donnés par la mission catholique d'Oyem; et, même, la position favorable de la S.H.O.

Tous les villageois que nous avons consultés sont favorables au regroupement des villages. Les arguments donnés se ressemblent; ils peuvent être classés ainsi:

- argument d'autorité : nous avons choisi le député AUBANE; nous devons lui donner notre confiance et faire ce qu'il demande.

- arguments modernistes; reprise de ceux donnés par M. AUBAN dans sa brochure, ses circulaires, ses conférences; ils sont surtout exprimés par les "jeunes qui disent, lorsque les "anciens manifestent quelque réserve : "les vieux ne comprennent pas la vie actuelle".

- arguments traditionalistes : nous devons refaire de gros villages, comme autrefois; nous devons apaiser nos palabres; c'est l'argument de la solidarité familiale, clanique, qui avait déjà

joué au moment du mouvement de regroupement clanique.

Cependant, cet accord total ne manque pas d'être nuancé :

- le regroupement ne peut se faire que sur une base clanique ou tribale; dans un même village, uniquement des gens de même oyong.

- l'emplacement doit être nouveau et ne pas favoriser un village déjà existant; il doit permettre aux villages regroupés de ne pas être trop éloignés de leurs cacaoyères actuelles (une distance moyenne de 5 km).

- Des villages différents ou des quartiers bien distincts doivent séparer les groupes familiaux antagonistes (cf. à ce sujet, le chapitre relatif à l'organisation sociale).

- certains villages expriment le désir de n'agir qu'avec l'appui de l'Administration.

Mais, dans toutes les régions où nous avons enquêté, les informateurs nous ont affirmé : que le système de l'extension des cultures vivrières n'étaient pas un obstacle à la création de villages importants; que les possibilités d'extension des cacaoyères restaient grandes. L'ancienneté du peuplement confirmerait ce point de vue. Comme les observations de M. FAVRET, ingénieur agronome, qui nous accompagna. C'est aussi l'opinion de M. SAUTER, géographe, qui enquêta au Woleu-Ntem l'année dernière: "les terrains de culture ne risquent pas de manquer.... cependant, l'organisation des cultures vivrières avec un regroupement éventuel des villages serait souhaitable".

## II - Les conditions d'un regroupement effectif.

Il importe de bien préciser que le regroupement, par lui seul, n'est pas un remède à tous les maux signalés par M. AUBAINE.

Il crée des conditions favorables. Il permet une réorganisation du village selon une structure modernisée, il donne la possibilité d'une éducation agricole, économique, politique; il permet une action sociale et éducative efficace. Il exige un traitement d'ensemble, sinon il n'apporte aucun remède.

Et l'on voit, immédiatement, les conditions que ce principe implique;

1°) le village doit avoir une structure matérielle solide.

Il ne s'agit pas de laisser des villages ou regrouper leurs cases médiocres, ... et provisoires, de villageois doit être "lié" au sol autant par sa case que par ses plantations riches. C'est ainsi qu'il conviendrait de s'opposer aux regroupements spontanés (comme certaines régions du district d'Oyem envisagent de le faire) qui n'auraient pas la possibilité matérielle de bâtir un village décent; on ne gagnerait que bouleversement et désordre, sans résultats pratiques.

Mais cette organisation matérielle, où l'Administration aurait à faire réaliser l'école, le dispensaire, la maison commune, à fournir l'outillage et à guider les villageois dans la préparation des matériaux et la construction des cases, demande des crédits, des hommes, du temps. On en arrive à l'idée qu'il faut établir un programme échelonné sur plusieurs années (5 ou 10 ans) qui organiserait l'exécution du regroupement selon les possibilités matérielles et financières. Un chiffre significatif : la seule N'Gounié-Nyanga demanderait la construction de 39.000 cases, environ, en matériaux durables, ..." (rapport administratif de juin 1948).

2°) le village n'est viable, et durable, que s'il a une

structure économique réelle.

On ne peut pas faire un village à structures matérielle et sociale modernes sur une économie rudimentaire (à base de manioc et de bananes). L'étude du peuplement gabonais montre que les agglomérations les plus nombreuses et les plus stables sont celles qui sont liées à des centres économiques ou à une agglomération riche (on trouve une moyenne de 111 habitants par village dans le District de Lambaréné, 107 dans le District de Port-Gentil, 120 dans le District d'Oyem, etc...). Il y a une relation directe entre le degré d'évolution de l'économie locale et la moyenne d'habitants par village.

Ceci nous amène à nuancer l'exécution du programme de regroupement:

- Dans certaines régions, la réalisation progressive des gros villages sera menée en même temps que l'organisation d'un paysannat déjà actif; ainsi, au Woleu-Ntem, le programme de regroupement devrait être lié au programme d'aménagement de l'économie du cacao;

- Dans d'autres régions, il conviendra de "pousser" les centres commerciaux existants (où se trouvent marchés périodiques et boutiques), de les équiper (en y ajoutant école, dispensaire, etc...) et de provoquer l'agrégation des villages voisins à ces centres d'attraction"; il sera possible de multiplier ceux-ci et d'élargir, ainsi, insensiblement, les zones de modernisation; c'est ce qui a été tenté dans la N'Gounié (l'expérience de H. MACLATCHY) et c'est la seule solution avec un peuplement et une économie aussi lâches que ceux de cette Région.

- Ailleurs, où l'on ordo de toutes pièces, à la faveur

du Plan, une économie moderne, on peut, en même temps que cette création, procéder à la réorganisation des villages; c'est ce qui est possible à Moabi (Nyanga) avec la mise en valeur de la palmeraie (on trouvant un juste équilibre qui permettra de maintenir une activité de cueillette tout en créant des villages relativement importants).

Cette économie réelle pour être saine, ne devra pas agir à sens unique : être simplement de production. Il est bien vrai que les boutiques font plus, pour attirer et maintenir les villageois, que l'école et le dispensaire. Sans une organisation de la production et de la consommation, le gros village risque de ne pas être durable.

3°) Le regroupement n'aura de sens que s'il s'adresse à des populations décidées à faire l'effort qu'il exige - favorables à la modernisation qu'il entraînera. Toutes les populations ne sont pas également capables de supporter ce bouleversement des habitudes matérielles et sociales; tout au moins dans l'immédiat. Certaines manifestent une volonté de repli sur soi (ainsi, les Mitseghos de la N'Gounié) d'autres une volonté d'abandon (exemple, les Bapounou de Mouila) qui rendent difficile - sans l'emploi de la contrainte - l'exécution d'un programme de regroupement et de modernisation. Là, encore, nous en arrivons à la nécessité d'un programme souple : l'expérience ne peut toucher en même temps toutes les races, toutes les tribus, tous les clans - du moins, sans l'emploi des méthodes de M. AUBAME réprovoque.

Certains groupes ethniques, dans certaines régions, sont "préparés" à la réalisation de cette expérience : nous songeons essentiellement aux Fang du nord du Woleu-Ntez. Il est possible ici, d'entreprendre le regroupement en profitant de l'enthousiasme

ne actuel qui s'attache au projet AUBANE; il est ~~de~~ même opportun de le faire : les premières réalisations <sup>matérielles</sup> que l'Administration n'est pas hostile (ainsi que certains se plaisent à le laisser entendre) à cette réforme que les fong considèrent comme nécessaire à leur adaptation.

Pour les groupes réticents (et ils sont nombreux, en dehors des fong) il importe de laisser les premières réalisations prendre la valeur d'un exemple - et devenir une tentation. L'utilisation de la contrainte ne ferait que donner à cette expérience l'allure <sup>de</sup> que tous les anciens regroupements forcés - et la vouerait aux mêmes échecs.

M. AUBANE a raison de laisser entendre que le regroupement n'apporterait aucun remède s'il ne s'accomplissait d'une réforme complète, touchant les différents aspects de la vie des villages. Cela suppose tout un travail :

- d'éducation proprement dite; mais bâtir des écoles n'est pas suffisant, il faut les peupler d'instituteurs dignes de ce nom; ceux-ci ne sont pas nombreux - et ce simple fait oblige à échelonner les réalisations;

- d'éducation économique ; sur le plan des cultures vivrières pour une amélioration des rendements, l'introduction des variétés ou des cultures nouvelles, la concentration des terrains autour des villages (dans un rayon de 5 à 10 km selon les conditions locales) ; sur le plan des cultures riches, pour accroître la production, organiser la collecte et la vente (par exemple, à l'aide d'organismes <sup>du type</sup> coopératifs) cela suppose l'utilisation d'un personnel qualifié (dont il faut assurer le <sup>recrutement</sup> regroupement, pour qu'il soit trouver des crédits) et la formation de techniciens africains - là, encore,

les réalisations ne peuvent être que restreintes dans l'état actuel des choses, que progressives (au fur et à mesure des disponibilités en hommes et en crédits) ;

10

- d'action médicale ; et, dans ce domaine, les difficultés sont les mêmes que précédemment ;

- d'éducation politique ; on ne transforme pas, du jour au lendemain, des villages, habitués à une certaine forme d'administration, en municipalités ayant une relative autonomie ; c'est un changement total qui demande à être expérimenté en quelques villages privilégiés, à être contrôlé sérieusement. Dans la réalisation des villages regroupés, c'est à ce dernier avantage - la possibilité d'un rôle politique - que les éléments jeunes songent surtout. Nous avons défini les principes généraux d'une politique de regroupement ; et abouti à cette certitude formelle : la nécessité d'un programme souple, adapté aux conditions locales, et échelonné sur plusieurs années pour permettre une réforme complète.

### III L'élaboration d'un programme.

Il doit être établi, concrètement, au niveau de chacun des districts. Nous pouvons essayer de fixer quelques grandes lignes pour chacune des Régions où nous avons enquêté :

#### A) La Ngounié

Modalité du regroupement ; nous avons déjà indiqué que la formule des "centres d'attraction" avait seule des chances de réussite. Elle s'adapte à une économie mixte de cueillette (palmistes) et d'agriculture (arachide). Elle s'adapte à un mode d'organisation sociale qui ne peut donner que des villages relâchés ; des villages-nébuleuses, distendus, rayonnant autour, et dépendant, d'un centre commercial, administratif,



sanitaire, etc...

1<sup>e</sup>

Le cas de Libamba (P.C.A. de N'Dondé) est particulièrement typique :

4 villages voisins - n'en formant en fait qu'un seul, apparaissant plutôt comme des quartiers - disposés sur un noeud de routes, autour d'un centre commercial. Le village s'est développé durant ces cinq dernières années et groupe maintenant 839 habitants - il a non seulement attiré des petits villages voisins mais, aussi, des commerçants européens (qui sont maintenant au nombre de 5). Quelques indications statistiques :

Production annuelle :

120 tonnes de palmistes

40 tonnes d'arachides

12 tonnes de maïs

12 tonnes de pounga (en six mois)

ont été commercialisées aux marchés de Libamba.

Marchés hebdomadaires aux vivres : pour alimenter les chantiers

1<sup>b</sup>

d'Orgadon et de la Soredia.

3 tonnes de manioc

1 tonne de bananes

1 tonne de tarots

Bâtiments existants, mais d'ores et déjà insuffisants :

1 dispensaire

1 école à deux classes (70 élèves en 1949 - 180 élèves en 1950 1)

1 marché couvert

des bâtiments S.I.P.

La réussite est telle (due, en fait, à la bonne structure économique de cette région) que deux groupes antagonistes, Bapounou et Banzabi, ont réussi à coexister. C'est un centre qui mérite d'être poussé au maximum.

C'est un cas privilégié. Mais, ici, le mode de regroupement qui peut réussir est la multiplication des "petits Léamba".

Choix des emplacements:

Des centres existent, récemment nés, qu'il conviendrait de développer :

Makongonjo, sur la route de Mbigou; créé autour de la S.I.P., a attiré 4 boutiques mises en gérance par des commerçants européens, 1 boutique de traitement indigène; 1 école rudimentaire; ce centre avait réussi à se développer en un an; son exis-

tence est compromise, pour l'instant, par le désir qu'à la S.O.R.E.D.I.A. de le faire déplacer.-

Billengi, sur la route de Mimongo; production de palmistes et de pounga; 1 S.I.P.; 4 boutiques; 1 école.-

D'autres, Mouniégou, Moukoro (sur Ndendé) ont moins bien réussi; il conviendrait de chercher les raisons du demi-échec et de reprendre l'expérience avec des moyens plus importants que ceux dont disposaient, alors, les administrateurs.-

Quelques autres centres pourraient être lancés progressivement. Ils ne seront viables que, si, lieux de marché, ils sont facilement accessibles aux commerçants et traitants; que s'ils s'ouvrent sur un arrière-pays à production suffisante pour l'approvisionnement de leurs marchés; que si le commerce local fait l'effort d'y installer quelques boutiques.-

Nous sommes convaincus qu'aucune autre forme de rassemblement des villages n'est viable, pour l'instant, dans cette Région. Dans les années à venir, les centres nouveaux pourraient être provoqués par l'extension des exploitations minières, par l'installation de chantiers forestiers qui se seraient déplacés.-

#### B.- LA NYANGA.-

La Nyanga est dans une position inférieure <sup>en raison</sup> de la médiocrité de ses voies de communication : la route Ndendé-Mayumba est difficilement praticable, l'accès de la palmeraie de Moabi n'est qu'en cours d'aménagement. Ouvrir le pays : telle doit être la première tâche. Tout mouvement de population, qui ne ferait maintenant, serait absolument préjudiciable.-

Pour le District de Tchibanga, que nous avons parcouru, deux

modalités d'organisation des villages semblent à envisager :

1°.- Des "centres d'attraction", comme dans la Ngounié, pour "le pays à riz". C'est ainsi que le Chef de Région et le Chef des District ont envisagé de développer le village de Nyali, à 70 Km. de Tchibanga. Ecole, dispensaire, S.I.P. sont en construction ou "à l'essai". Ce centre arriverait à toucher la quasi-totalité des habitants de la Terre Pougong-Kambala (1.535 habitants) et reposerait sur une économie intéressante (la seule terre Pougong-Kambala produit 5 tonnes de paddy, et le 3ème canton, auquel elle appartient, 110 tonnes environ.-)

2°.- A Moabi, un mode de peuplement qui tiendrait compte, à la fois, des nécessités de la cueillette et des besoins en main-d'oeuvre de l'usine de traitement. Une certaine dispersion au long des routes desservant la palmeraie; une concentration à Mokabé et à Moabi. C'est possible, avec la population relativement nombreuse du 5ème canton (10.000 habitants, environ). Le mode de fixation au sol devra ne pas oublier le fait de la propriété clanique qui est, ici, très réel; et ne pas oublier que toute forme stable d'association ne peut-être, ici, qu'à base d'identité clanique. Le fait, historique, de la mésentente entre gens de Moabi et gens de Mokabé, doit être pris au sérieux; il peut servir, au moins, à faire jouer l'<sup>am</sup>annulation entre les deux groupes.-

La mise en valeur de la palmeraie naturelle ne sera certainement pas une source de gros bénéfices; elle permettra d'ouvrir une région jusqu'alors absolument isolée; elle diffusera argent et marchandises; elle permettra d'organiser et d'éduquer économiquement (on peut songer à une exploitation de type coopératif) un groupe de population particulièrement

intéressant.-

C.- LE WOLEU-NTEM.-

Il faut faire une place à part, nous l'avons déjà signalé, au District de Mitzié et à celui de Médouneu. Dans cette région, la population est encore mal stabilisée; surtout, elle subira, les villageois sont formels, l'attrait de la grande route Libreville-Cameroun. Il importe, donc, de connaître le tracé de celle-ci avant de bouleverser l'actuel mode de peuplement.-

De plus, les habitants ne manifestent pas cette "mystique du regroupement" qui est propre aux gens des Districts du Nord. Dans l'immédiat, deux expériences pourraient être tentées sur deux villages qui occupent une situation privilégiée : Sam (ou Doumandjou) sur la route de Médouneu, Okala, sur la route d'Oyem, aux abords de la "limite". De toutes manières, il importe que l'Administration précise ses intentions et son programme : beaucoup de villageois hésitent à développer leurs cacaoyères "parcequ'on leur a dit qu'ils seraient déplacés pour le regroupement"; toutes les questions qui nous furent posées manifestèrent cette inquiétude.-

Sur Oyem, où nous avons enquêté <sup>après</sup> de 5 groupes tribaux, il apparaît qu'un véritable regroupement, au sens où l'entend M. AUBAME, est possible. Un début de réalisation est même nécessaire étant donné l'état d'esprit de la population.-

Un principe impératif est à poser au départ : ce pays doit (1) aisance relative, son évolution plus poussée, aux revenus qu'il tire du cacao (près de 90.000.000 francs, cette année) le programme de regroupement ne peut risquer de bouleverser cette économie de base. C'est un argument de plus - en dehors des raisons données plus haut - pour établir un programme de réalisations éche-

lonnées. On pourrait songer à faire, dans une première "tranche", un village moderne par ayong importante (numériquement) en s'efforçant de toucher les quatre cantons principaux. On bénéficierait des rivalités qui existent entre ayong en provoquant une véritable émulation.-

Plusieurs questions se posent :

Le choix du regroupement qui, dans chaque tribu, servirait à faire la première expérience ? Il faudrait une consultation, des chefs et représentants de l'ayong, qui permettrait de déterminer les "groupes" que ceux-ci envisagent, et l'ordre qu'il convient d'adopter dans l'exécution ~~du~~ regroupement. Il faudrait que les premiers "gros villages" soient réalisés dans des groupes éloignés d'Oyem - ceux-là que la distance isole du chef-lieu.-

L'importance du groupement ? Elle ne peut être déterminée d'une manière absolue et unique : on peut admettre<sup>2/</sup>, cependant, que plusieurs des villages actuels atteignent ou dépassent 300 habitants, le regroupement n'aura de sens que s'il crée des centres de 500 à 750 habitants.-

D'après les calculs établis par H. SAUTTER(1) les cultures vivrières nécessiteraient, avec les méthodes actuelles d'exploitation, de 3.000 à 4.5000 ha. de terres; ce qui crée une zone exploitée d'un rayon de 3 à 5 Km. autour du village.-

Quant aux cacaoyères, en comptant les hommes mariés comme seuls cultivateurs et disposant d'une plantation de 4 hectares, on trouve qu'il y aurait autour du village de 450 à 675 ha. de terres plantées.-

(1) Dans une étude, traitée d'un point de vue géographique, sur le problème du regroupement des villages, 1949.-

Le chiffre de 750 habitants apparaît comme un maximum possible, qu'il ne conviendrait de dépasser qu'avec des conditions privilégiées.-

De plus, le nombre des villageois à regrouper est déterminé par deux faits :

a) la nécessité de ne rassembler que des gens de même couleur ayant une parenté encore proche; et lorsqu'on aura affaire à deux groupes antinommiques (l'organisation sociale) acceptant de vivre ensemble, il faudra prendre la précaution de les organiser en deux quartiers distincts;

b) la nécessité de ne regrouper que des villages voisins pour ne pas risquer l'abandon des caecoyères existantes (ou, pire), rendre nécessaire la construction de campements de culture qui seraient eutant de "villages en puissance", prêts à prendre réalité au moment des dislocations) ; on peut admettre que le nouvel emplacement mettrait les anciennes caecoyères à une distance maxima de 5 à 6 kilomètres.-

Le choix de l'emplacement? Il pourra être déterminé par une "commission villageoise" (c'est ce qui nous fut demandé) comprenant des représentants des villages mis en cause. Il devra être contrôlé par un médecin, et un ingénieur du Service de l'Agriculture.-

L'organisation politique du nouveau village ? Il faudrait créer un "Conseil de village" (organisme ayant, d'ailleurs, une existence traditionnelle) comprenant des représentants (l'homme âgé, l'jeune" pour éviter d'aggraver cette coupure qui scinde

( se marquer entre les générations) des groupes familiaux. Ce "Conseil" désignant, lui-même, son chef de village, et assistant celui-ci pour le règlement des affaires importantes.-

Et l'on voit que le regroupement n'est pas une affaire simple, pouvant être mise à exécution sur une simple décision administrative. Il suppose, d'abord, une enquête précise au niveau de chacun des Districts. Ensuite, sa réalisation, même progressive, risque d'accaparer le temps d'administrateurs déjà surchargés de besognes; peut-être pourrait-on songer à des Conducteurs de travaux qui, sous le contrôle des Chefs de District, surveilleraient et dirigeraient les travaux de construction ?

( Il importe, aussi, que les parlementaires et les représentants locaux ne laissent pas croire à un "miracle de regroupement". On ne referra le Gabon ni en quelques mois, ni en quelques années./.-

Georges BALANDIER  
Chargé de la Section de Sociologie  
et Ethnologie à l'Institut d'Etudes  
Centrafricaines

Jean-Claude PAUVERT  
Sociologue attaché au  
Cabinet du Haut-Commissaire.-



Balandier Georges, Pauvert Jean-Claude (1950)

Mission d'étude du regroupement des villages (territoires du Gabon : régions de la N'Gounié, de la Nyanga et du Woleu-Ntem) : rapport préliminaire

Brazzaville : IEC, 98 p. multigr.